VISITE DE TRAVAIL ET DE FRATERNITÉ

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE REND AUJOURD'HUI EN ÉGYPTE

Page 3

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

**14 DÉCÈS ET 2.134 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES**

Page 16


# MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4431 | Lundi 24 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com


MATCH BARRAGE MONDIAL 2022

**AMARA : "NOUS NOUS RELÈVERONS LÀ OÙ NOUS SOMMES TOMBÉS"**

Page 16

VACCINATION ANTI-COVID

# UNIQUE MOYEN D'ÉVITER LES FORMES SÉVÈRES DE LA MALADIE

Page 5

IMPORTATIONS CÉRÉALIÈRES

## L'ALGÉRIE AMBITIONNE UNE RÉDUCTION DE 25 % EN 2022

Page 4

LAIT SUBVENTIONNÉ

## PAS DE HAUSSE DU PRIX

Page 4

## Repères %

**1**
*millier d'arbres plantés à Hammam-Dalâa.*

**17**
*nouveaux réservoirs et châteaux d'eau prévus à Témouchent.*

**400**
*milliards de centimes pour le développement local à Mostaganem.*

# Traitement préventif d'hiver des arbres et vignes à Constantine

Le traitement préventif d'hiver des arbres fruitiers et de la vigne pour lutter contre les parasites a été lancé à travers les vergers de Constantine, a-t-on appris auprès de l'inspection phytosanitaire des services agricoles. Ce traitement préventif est effectué en période de repos végétatif des arbres fruitiers et permet de lutter efficacement contre certaines formes de parasites de l'hiver tels que la cochenille, les pucerons, la tavelure et le mildiou. Ce traitement réduit jusqu'à 50 % le risque des maladies parasitaires. Le traitement préventif mécanique s'articule, après la désinfection des outils de taille, autour de l'élimination des feuilles mortes et des fruits momifiés pour éviter toute propagation des parasites. Le traitement préventif consiste en l'élimination des mousses et lichens des arbres pour réduire les caches des insectes nuisibles. Lors du traitement, une pulvérisation abondante sur toutes les parties de l'arbre avec un mélange composé d'un insecticide, d'un fongicide cuprique et d'une huile minérale est recommandée.

# 120 millions DA consacrés à l'AEP et à l'irrigation à M'sila

Une enveloppe financière de pas moins de 120 millions DA a été mobilisée dans la wilaya de M'sila, au cours de l'exercice 2021-2022, pour le financement des projets relatifs à l'eau potable et à l'équipement destiné à l'irrigation. L'opération concerne notamment les régions du sud de la wilaya, connues pour l'agriculture sous serre et les activités liées aux cultures stratégiques, les fourrages particulièrement. Cette opération a vu l'acquisition d'équipements pour l'irrigation économique. La mobilisation de cette somme entre dans le cadre de l'accompagnement des agriculteurs, l'introduction des systèmes économisant l'eau en plus de contribuer à faire baisser le prix de revient des produits agricoles. Au cours de l'année 2021, il a été procédé à l'acquisition et à la distribution de 25 tracteurs et 19 moissonneuses-batteuses. Plusieurs opérations ont été en outre concrétisées l'année dernière, à l'instar de l'ouverture de pistes agricoles, l'électrification agricole ou encore la mise en place d'équipements pour l'irrigation.

# Formation de jeunes agriculteurs et éleveurs à Naâma

La direction des services agricoles de Nâama a lancé un programme de formation intensifiée dans des spécialités agricoles et pastorales au profit de jeunes agriculteurs et éleveurs. Ce programme a été lancé à partir du centre de formation professionnelle Berchane-Ahmed de Sfissifa. La formation vise à améliorer les compétences des jeunes agriculteurs, qui bénéficieront d'un encadrement théorique et pratique, notamment en élevage, qui représente le caractère distinctif de l'activité dans la wilaya. Cette formation comprend d'autres spécialités à l'instar de la culture du fourrage, du maïs, du colza, des légumes et autres. La formation, d'une durée de deux semaines, cible 60 agriculteurs et jeunes promoteurs, encadrés par des techniciens des subdivisions agricoles de la wilaya, des spécialistes et des pédagogues des instituts nationaux, dont les centres de formation professionnelle, la Caisse régionale de mutualité agricole, la Chambre d'agriculture, la Coopérative des céréales et légumes secs de même que les conseils interprofessionnels des filières agricoles.

## Dixit

### Sidi Mohamed Amar, représentant du Polisario auprès de l'Onu

*"Le peuple sahraoui est fortement attaché à ses droits inaliénables à la liberté et à l'indépendance nationale totale et est toujours prêt à poursuivre sa lutte pour défendre ses droits par tous les moyens légitimes."*

# En fuite depuis 20 ans, un meurtrier arrêté pour non-port de... masque

La police de Varsovie a arrêté un homme condamné pour meurtre qui était en fuite depuis vingt ans. Le fugitif a été interpellé parce qu'il ne portait pas de masque dans un magasin, a indiqué une porte-parole des forces de l'ordre. L'homme âgé de 45 ans a été transporté dans une maison d'arrêt. Il doit purger une peine de 25 ans de réclusion. La police s'est refusée à toute précision sur le meurtre pour lequel il a été condamné.

# Invasion de scarabées en Argentine

Dans la province de la Pampa, au centre du pays, le temps chaud et humide a mené à une invasion de scarabées dans les rues, les parcs et même dans les structures des maisons.
Les scarabées sont inoffensifs, mais dégagent une odeur désagréable.
C'est la première fois qu'une telle invasion est enregistrée. Tous les champs sont verts et il pleut beaucoup. Cela est favorable aux scarabées.

SOMMET ARABE À ALGER

# La date bientôt fixée par le Président Tebboune

*Le président de la République compte proposer une date alliant la symbolique nationale historique et la dimension arabe, une date qui consacre les valeurs de la lutte commune et de la solidarité arabe...*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a affirmé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, compte proposer une date alliant "*la symbolique nationale historique et la dimension arabe*" pour la tenue du Sommet arabe à Alger, indique un communiqué du ministère.

Le chef de la diplomatie algérienne s'exprimait lors d'une audience accordée à des ambassadeurs de pays arabes accrédités en Algérie, dans le cadre d'une rencontre de concertation entrant dans le cadre des rencontres périodiques avec le corps diplomatique.

"*Contrairement aux contrevérités circulant sous le titre - Report du Sommet - au moment où la date de sa tenue n'a pas été fixée ni aucune décision prise la concernant, et conformément aux mesures en vigueur dans le cadre du système arabe, le président de la République compte proposer une date alliant la symbolique nationale historique et la dimension arabe, une date qui consacre les valeurs de la lutte commune et de la solidarité arabe*", a précisé Lamamra. "*Cette date qui devrait être adoptée par le Conseil des ministres arabes lors de sa session ordinaire prévue en mars prochain, avec l'initiative de l'Algérie et l'appui du secrétariat général de la Ligue arabe, permettra aussi de parachever le processus préparatoire dans la forme et dans le fond, découlant ainsi sur la réalisation des conclusions d'une politique confortant la crédibilité et l'efficacité de l'action arabe commune*", a ajouté le ministre.

Lamamra a exprimé "*l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à poursuivre la concertation et la coordination avec ses frères, dirigeants des pays arabes et les responsables du Secrétariat général de la Ligue arabe, et ce, dans le cadre de la poursuite des contacts directs et périodiques avec nombre de ses homologues arabes ainsi que ceux de son envoyé personnel*".

"*Les objectifs escomptés de ce processus, entamé par l'Algérie selon une approche participative, consistent essentiellement à parvenir à des formules consensuelles sur les principales questions qui seront soulevées lors du prochain sommet arabe, y compris la fixation d'une date propice pour sa tenue*", a poursuivi le ministre.

La rencontre de Lamamra avec le corps diplomatique a été une occasion pour "*informer les ambassadeurs arabes sur les efforts consentis par l'Algérie pour le renforcement de l'action arabe commune en vue de la mise en place d'un système de sécurité arabe avec toutes ses dimensions*".

A l'entame de la rencontre, le ministre a évoqué "*la situation arabe actuelle et l'ampleur des défis qui s'imposent, notamment en ce qui concerne les questions liées à la pandémie du coronavirus et aux enjeux de développement socio-économique, voire aussi la solidarité et l'autonomie collective à même de garantir l'immunité de la nation arabe et la préservation de ses intérêts. Il a été question également des démarches de l'Algérie visant à "assurer les principaux facteurs pour la réussite du prochain Sommet arabe en faisant de celui-ci une étape importante dans le processus de l'action arabe commune*".

La rencontre a été marquée par "*un débat riche et un échange positif de vues, les participants ayant salué l'approche pratique et constructive adoptée par l'Algérie pour la préparation des conditions de la réussite de ce rendez-vous arabe important, ainsi que ses efforts inlassables pour unifier les rangs et créer un climat consacrant les valeurs de fraternité et d'unité et promouvant l'action arabe à des perspectives prometteuses*".

A l'issue de la rencontre, Lamamra a exprimé "*son souhait de tenir périodiquement ce genre de rencontres aussi bien pour l'accompagnement des travaux préparatoires au Sommet arabe que dans le cadre de l'examen d'autres questions d'intérêt commun, en concrétisation de la tradition de concertation, de coordination et de la pratique diplomatique efficace de proximité en faveur des questions justes de la nation, en tête desquelles la cause palestinienne*".

**C. A.**

DROIT À L'INDÉPENDANCE

# Le peuple sahraoui déterminé à se défendre

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le représentant du Front Polisario auprès de l'Onu, coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Amar, a affirmé que le peuple sahraoui est déterminé à défendre ses droits par tous les moyens légitimes, relevant que la visite de l'émissaire onusien pour le Sahara occidental Staffan de Mistura dans la région a permis à ce dernier de s'enquérir de la situation du peuple sahraoui qui lutte pour la libération et le renforcement des institutions de l'État sahraoui malgré l'occupation.

Invité de l'émission "*El Hadath*" diffusée par la Télévision sahraouie, Sidi Mohamed Amar a souligné que "*les Sahraouis sont prêts à coopérer dans le cadre des efforts de l'Onu et de l'Union africaine (UA) pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable entre la République sahraouie et l'occupant marocain, sur la base des principes de la légalité internationale et des résolutions onusiennes pertinentes ainsi que les objectifs et principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'UA*".

Le "*peuple sahraoui est fortement attaché à ses droits inaliénables à la liberté et à l'indépendance nationale totale et est toujours prêt à poursuivre sa lutte pour défendre ses droits par tous les moyens légitimes*", a soutenu le responsable sahraoui. Depuis le déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme espagnol en 1973 et la proclamation de la République sahraouie le 27 février 1976, la revendication du peuple sahraoui demeure l'indépendance nationale totale, "*tel a été le message clair que le peuple sahraoui a exprimé à l'envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, lors de sa visite à la République sahraouie*", a-t-il poursuivi.

Il a rappelé que la première visite de de Mistura dans la région depuis sa nomination en octobre dernier, s'inscrit dans le cadre de sa rencontre avec les parties au conflit (le Maroc et le front Polisario) et les deux pays voisins (Algérie et Mauritanie).

Il a indiqué par ailleurs qu'au "*moment où l'occupant marocain tente d'imposer le blackout total autour de la visite de l'émissaire onusien dans la région, la visite de de Mistura a suscité un grand intérêt auprès des médias nationaux et internationaux qui l'avaient accompagné au cours de ses différentes haltes dans la République sahraouie*".

Après avoir passé en revue le parcours du processus de paix parrainé par l'Onu au Sahara occidental, le représentant du Front Polisario a rappelé "*l'adhésion des deux parties au conflit au plan de règlement conjoint (ONU-OUA) du 30 août 1988, adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991) en vertu duquel le Conseil de sécurité a créé la mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental*".

Le plan de règlement qui constitue le seul accord accepté par les parties au conflit, représentait une sorte de contrat conclu entre les deux parties et l'ONU, néanmoins il a été annulé le jour où l'état d'occupation marocain a violé l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre 2020, "*bafouant au passage le processus de paix*", a précisé le responsable sahraoui.

A une question sur le cessez-le-feu, Sidi Mohamed Amar a cité le communiqué émis par le Front Polisario à l'issue de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa récente résolution 2602 (2021), dans lequel le Front a affirmé clairement qu'il n'adhérait à aucune nouvelle démarche de cessez-le-feu tant que l'état d'occupation persiste dans les territoires occupés de la RASD et continue à entraver le référendum sur l'autodétermination. Il a rappelé enfin "*l'attachement du peuple sahraoui à ses droits inaliénables à la liberté et à l'indépendance nationale totale, et sa détermination à poursuivre la lutte pour défendre ses droits par tous les moyens légaux*".

**L. B.**

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## La réception des citoyens suspendue jusqu'à nouvel ordre

Le ministère de la Justice a annoncé dimanche la suspension de la réception des citoyens "*jusqu'à nouvel ordre*", en raison de la situation épidémiologique actuelle marquée par la flambée des contaminations au coronavirus.

Les citoyens désirant soulever leurs préoccupations peuvent prendre contact avec l'administration centrale du ministère de la Justice sur son site Web officiel via l'espace "Contactez-nous", a précisé le ministère.

Dans une instruction adressée jeudi dernier aux membres du gouvernement, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a insisté sur la nécessité "*de veiller à l'interdiction d'organisation de tous types de rassemblement dans leurs administrations, que ce soit au niveau central ou local, et ce à titre de mesure préventive qu'il importe de respecter*".

Le Premier ministre les a invités également à "*reporter toutes les visites de travail et d'inspection qu'ils comptaient effectuer dans les wilayas du pays*", ainsi que le report de "*la programmation de toutes les rencontres et des journées d'étude*".

TERRORISME INTERNATIONAL

## 4 suspects marocains interpellés en Espagne

La police espagnole a arrêté samedi soir 4 Marocains résidant à Murcie dans le sud-est de l'Espagne, accusés d'appartenir à une organisation terroriste, a rapporté le journal espagnol *El Confidencial*.

Selon le média, le chef de ce groupe terroriste, âgé de 48 ans, réside en Espagne depuis 20 ans, et était chauffeur de camion. Il était "*connu dans sa zone géographique pour son radicalisme extrême*", mais aucune preuve n'a été trouvée quant à son implication dans des groupes extrémistes à l'extérieur du pays, selon la police espagnole.

Les quatre Marocains, âgés de 35, 45 et 48 ans, résident dans la région de Murcie depuis environ 15 ans. Le contrôle de leurs appels téléphoniques a permis de détecter qu'ils ont été endoctrinés par le "leader", qui partageait des "*contenus terroristes d'une extrême dureté*", poursuit la même source.

Lors des perquisitions de leurs domiciles, plusieurs "*dispositifs électroniques*" ont été saisis par la police. Entre 1.200 et 1.500 Marocains ont rejoint les groupes terroristes, principalement l'organisation autoproclamée État islamique en Syrie et en Irak, selon des chiffres publiés en 2016 par The Soufan Group.

**R. N.**

VISITE DE TRAVAIL ET DE FRATERNITÉ

## Le Président Tebboune se rend aujourd'hui en Égypte

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, entame à compter d'aujourd'hui une visite de travail et de fraternité de 2 jours en République arabe d'Égypte, indique un communiqué de la présidence de la République.

"*Le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune entame à compter du lundi 24 janvier 2022 une visite de travail et de fraternité de 2 jours en République arabe d'Égypte pays frère*", lit-on dans le communiqué.

LAIT SUBVENTIONNÉ

# Pas de hausse du prix

*Le prix du lait subventionné ne sera pas revu à la hausse, a affirmé dimanche à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.*

PAR RIAD EL HADI

"*Je vous l'annonce de manière formelle, il n y'aura pas d'augmentation du prix du lait en sachet subventionné. Il demeurera à 25 dinars*", a indiqué M. Henni qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Cette déclaration intervient quelques semaines après l'entrée en vigueur de la loi de finances pour l'année 2022 qui prévoit la création d'un dispositif national de compensation au profit des ménages qui y sont éligibles.

La politique de subvention sociale devrait connaître ainsi, à partir de 2022, un passage de la subvention généralisée à celle ciblée, orientée aux ménages nécessiteux à travers un programme de transfert monétaire direct.

"*C'est une question de politique publique et l'avenir nous le dira plus (...) Nous parlons d'une subvention ciblée pour les familles dans le besoin, mais pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour et le lait restera à 25 dinars le sachet*", a-t-il encore souligné. S'agissant du développement de la filière laitière, le ministre mise notamment sur repeuplement des bâtiments d'élevage en vache laitière à travers l'importation de vaches laitières.

L'importation de génisses pleines destinées à la production de lait a été relancée durant le mois en cours, note M. Henni appelant au strict respect des mesures instaurées dans le nouveau cahier des charges régissant ces opérations.

Il a rappelé dans ce sens que l'abattage des vaches laitières de moins de sept ans est "*strictement interdit*" et que des instructions "*fermes*" ont été données pour assurer cette disposition.

Il s'agit de suivre les animaux importés au niveau des centres de quarantaine où ils seront vaccinés contre la fièvre aphteuse, ainsi que les lieux d'élevage qui seront contrôlés par les services vétérinaires "*localité par localité*".

En outre, les importateurs sont soumis à l'obligation d'assurer leurs bétails laitiers, ce qui impliquera également l'expertise des compagnies d'assurance dans le suivi.

Le nombre des génisses pleines destinées à la production de lait qui devront être importées, sera déterminé en fonction de la demande des opérateurs privés.

Il devrait s'élever "*au minimum à 20.000 têtes par an si tout se passe bien*", selon le ministre.

Concernant les primes relatives à la collecte du lait, M. Henni a annoncé que ces primes font actuellement l'objet d'une étude par son département ministériel en vue d'une éventuelle augmentation.

Elles sont actuellement fixées à 12 dinars pour le producteur, 4 dinars pour le collecteur et 5 dinars pour la transformateur.

Evoquant la pression sur le lait conditionné fabriqué à partir de la poudre importée, le ministre a souligné que le marché reprenait suite à la libération des autorisations d'importation à partir du 22 décembre. Henni a fait savoir que l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (Onil) importe annuellement, à lui seul, près de 180.000 tonnes de poudre de lait pour satisfaire les besoins du marché.

**R. E.**

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

## Gisb Eletric approvisionne le Sénégal en cables électriques

Le groupe industriel algérien - Gisb Eletric -, basé à Mostaganem a exporté, dimanche, des câbles électriques à destination du Sénégal pour une valeur de 4 millions d'euros, a-t-on appris de cette entreprise économique.

Le directeur général, Djillani Koubibi Hadj Ali, a indiqué à l'*APS* que "*le groupe industriel privé en question, après une interruption due à la pandémie du virus corona, a repris les opérations d'exportation vers le marché africain à travers un contrat signé, dernièrement, pour approvisionner un opérateur économique sénégalais en câbles électriques*".

Les nouvelles opérations d'exportation, entamées, dimanche par ce groupe industriel en présence du wali de Mostaganem Aïssa Boulahia et de l'ambassadeur du Sénégal en Algérie Serigne Dieye, entrent dans le "*cadre des efforts du gouvernement à diversifier les exportations hors hydrocarbures et à pénétrer de nouveaux marchés, notamment dans le continent africain*", ajoute le même interlocuteur.

A ce propos, Djillani Koubibi a souligné que la "*direction du groupe industriel a visité, l'année dernière, plusieurs pays africains comme l'Ethiopie et le Sénégal à la recherche de marchés au niveau de la région de la Corne de l'Afrique et de la Communauté économique des États de l'ouest de l'Afrique (Cedeao)*".

Durant la même année, la première rencontre d'affaires algéro-sénégalaise a été organisée en présence d'opérateurs économiques publics et privés et l'entreprise a participé à l'exposition commerciale africaine, organisée en Afrique du Sud, en plus d'avoir reçu des délégations de l'Ouganda, du Zimbabwe et de l'Éthiopie.

Dillani Koubibi a indiqué que l'unité algérienne des câbles électriques, qui emploie quelques 900 travailleurs, produit différents types de câbles. Sa capacité de production annuelle est de l'ordre de 70.000 tonne avec un taux d'intégration dépassant les 70 %. Cette unité est l'une des branches industrielles relevant du même groupe spécialisé dans la production de différents équipements d'énergie électrique et des systèmes d'énergie économique et renouvelable.

**R. E.**

IMPORTATIONS CÉRÉALIÈRES

# L'Algérie ambitionne une réduction de 25 % en 2022

PAR RACIM NIDAL

La production nationale de céréales qui sera collectée en 2021/2022 devrait se situer entre 27 et 30 millions de quintaux, ce qui permettra à l'Algérie de réduire ses importations céréalières de 25 %, a indiqué dimanche à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

"*Durant les années précédentes, la quantité collectée la plus importante était de 27 millions de quintaux, toutes variétés confondues. Pour cette campagne, nous espérons atteindre au moins cet objectif et nous tablons sur un volume entre 27 et 30 millions, avec un impact sur les importations de 25 à 26 %*", a déclaré M. Henni qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Ces chiffres ne prennent pas en compte les quantités prélevées par les agriculteurs pour ensemencer leurs champs, les quantités destinées aux oeuvres caritatives et celles vendues directement. Pour ce faire, le département de M. Henni mise en particulier sur l'augmentation de la superficie agricole dédiée aux céréales qui est actuellement de l'ordre de 3,3 millions d'hectares, l'amélioration des rendements agricoles à 60/70 quintaux par hectare, la généralisation de l'irrigation notamment dans les zones ouest et centre du pays.

Selon le ministre, l'agriculture saharienne peux aussi beaucoup apporter à la filière au vue de ses atouts et son rendement fort qui peut atteindre 100 quintaux par hectare : "*L'avenir du pays est dans l'agriculture saharienne*", souligne-t-il.

Concernant la révision des prix de céréales à l'achat au profit des agriculteurs, M. Henni a fait savoir que cette mesure décidée récemment par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, nécessitera une enveloppe de l'ordre de 30 milliards de dinars.

Ce montant prévisionnel représente l'écart entre les anciens et les nouveaux prix d'achat, explique le ministre ajoutant qu'il va permettre aux agriculteurs "*d'aller plus loin dans leurs investissements et leurs visions d'avenir*".

Pour ce qui est des capacités de stockage, M. Henni a assuré que les coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) sont dotées d'une capacité de 34 millions de tonnes, outre les 25 millions de tonnes détenue par les opérateurs privés (minoteries et semouleries).

**R. N.**

PRODUITS ALIMENTAIRES ACHEMINÉS VERS LA TUNISIE

# Plan de lutte contre la contrebande

PAR ROSA CHAOUI

Les pénuries de produits alimentaires de large consommation ont fini par faire réagir les parlementaires de leur sièges. Dorénavant, ce n'est plus le ministère du Commerce qui fait face à ce problème, mais également celui de l'Intérieur.

Le département du ministre Kamel Beldjoud est actuellement en train d'élaborer un plan de lutte contre la contrebande, notamment vers la Tunisie. Cette pratique est de plus en plus pointée du doigt depuis le début de la crise économique. Selon le quotidien arabophone *Echourouk*, 14 walis se sont réunis, dans le cadre d'une séance de travail avec des membres de la commission d'enquête du Sénat. Cette réunion vise à établir des discussions sur une "*étude récente qui soutient que les contrebandiers activant à l'est du pays lui font perdre près de 30 % de ses ressources alimentaires*".

Toujours lors de la même réunion, les sénateurs ont entendu les 14 walis des wilayas frontalières de l'est et du sud du pays. La commission d'enquête parlementaire a voulu déceler les véritables causes des différentes pénuries des produits alimentaires, et de peser l'impact de la contrebande sur le problème. La contrebande serait, d'après les sénateurs, une véritable menace pour la sécurité alimentaire des Algériens vu qu'elle touche plus de 30 % des produits de large consommation en Algérie. La même source précise qu'il ne s'agit pas de troc, mais d'activité de contrebande.

Outre le fait d'appeler les walis à lutter contre ce problème qui menace l'économie nationale, un rapport a été également envoyé au ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud afin de prendre les dispositions qui ds'imposent en pareils cas.

**R. C.**

LES UNIVERSITÉS FERMÉES POUR 10 JOURS

# Le coronavirus bouleverse l'enseignement supérieur

*Après une décrue, les contaminations au Covid-19 sont reparties à la hausse, essentiellement dans les écoles.*

PAR IDIR AMMOUR

Face à cette situation, la tutelle a décidé à "*titre préventif la suspension des cours pour une durée de dix jours dans les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) et ce, à compter du jeudi 20 janvier 2022*".
Pour l'enseignement supérieur, pas de décision centrale, jusqu'à preuve du contraire, mais carte blanche pour les chefs des établissements universitaires pour réaménager les calendriers des examens déjà entamés dans plusieurs campus.
Feu vert aussi pour la suspension, si nécessaire, des cours et de décider de toute mesure sanitaire afin de lutter contre la propagation du Covid-19, fortement enregistrée au sein de la famille universitaire. En effet, le coronavirus ne semble pas prêt de s'arrêter. Plusieurs cas Covid sont enregistrés.
Et pourtant, ces étudiants ne cessaient de réclamer et d'exiger depuis plus d'une semaine le report des examens d'au moins une dizaine de jours, vu la situation sanitaire et le taux d'absentéisme. Ils étaient également nombreux alors qu'ils étaient malades pour passer leurs examens !
Le coronavirus bouleverse donc l'enseignement supérieur.
Face à cette situation, plusieurs établissements universitaires ont rendu publique leur décision de report des examens d'une semaine et suspension des cours pour certains à partir d'hier.
Quelques campus ont même interdit l'accès aux étudiants.
Des décisions qui tombent après une semaine de flou, de colère et de pagaille constatés suite au maintien des examens et de cours en dépit d'un taux très élevé des absents testés positifs au Covid-19.
Le ministère de l'Enseignement supérieur a, dans la journée de jeudi, exposé plusieurs formules et options à adopter aux chefs des établissements. Y a-t-il justement lieu de s'inquiéter ? La réponse est évidente, surtout qu'on décompte plus de 2.000 cas confirmés par jour. Sachant que l'université est considérée comme le secteur le plus concerné par la crise, dans la mesure où il implique presque toute la population, et où il est le pourvoyeur par excellence de ressources humaines qualifiées et éduquées, au sens noble du terme.
La décision de cesser d'aller aux campus, a généré une situation complexe.
Face à une telle situation, personne ne s'attendait à un miracle, en matière de qualité des apprentissages, puisqu'il a fallu passer du jour au lendemain d'un enseignement qui se déroulait intégralement dans l'enceinte à un enseignement entièrement "*anarchique*".
Pour l'instant, le plus important est de mettre tout ce beau monde à l'abri de ce cauchemar et d'en tirer les leçons nécessaires pour redresser la situation dans ce secteur qui souffre depuis des années déjà, afin qu'il soit à la hauteur des rêves et aspirations de la societé.

**I. A.**

PATIENTS SE PRÉSENTANT EN SOINS D'URGENCE

# Une bonne majorité non vaccinée

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les malades atteints de Covid et de ses variants qui se présentent en soins d'urgence sont en majorité non vaccinés. C'est la conclusion d'un constat de responsables cliniciens de plusieurs hôpitaux qui s'alarment sur une situation fortement déplorable.
C'est là un indicateur des plus inquiétants. Les responsables d'unités de soins d'urgence et de services de maladies infectieuses de différents CHU font le constat sur "*une proportion de 10 malades sur 8 qui ne sont pas vaccinés*" depuis environ un mois. Ceux-ci sont admis en salles de réanimation suite aux symptômes de dyspnées et de difficultés respiratoires et doivent absolument bénéficier des soins d'urgence. Ces personnes sont fragilisées par la gravité des symptômes et doivent être hospitalisées en urgence car il ya un risque de complication. "*Les personnes non-vaccinés et qui ont de graves symptômes doivent rester pour une période de 10 jours et plus alors que celles qui ont été vaccinés ne dépassent pas les 3 à 5 jours*" selon le constat relevés par les équipes spécialisées en maladies infectieuses qui précisent que "*la plateforme numérique où sont codifiés les cas les plus graves indique que le nombre de décès pourra augmenter si la vaccination ne sera pas élargie à tous*". La 4e vague qui s'annonce plus virulente en termes d'incidences que les précédentes va laisser des séquelles parmi les malades atteints selon plusieurs responsables cliniciens et professeurs. Les campagnes de vaccination qui viennent d'être relancés ne doivent pas s'arrêter à mi-chemin et fléchir en faveur des anti-vaccins. C'est du moins ce que pensent la plupart des professionnels de la santé. Les médecins cliniciens de l'infectiologie estiment que "*les personnes vaccinés sont immunisées contre les complications du variant à raison de 97 % et ceci reste conditionné par une levée de bouclier que les autorités doivent lever afin d'inscrire dans la durée toute l'opération de vaccination et on pour la seule période où il y a le pic de la contamination*".

**F. A.**

VACCINATION ANTI-COVID

# Unique moyen d'éviter les formes sévères de la maladie

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La vaccination demeure "*le seul moyen*" pour prévenir les cas graves de la pandémie du coronavirus, a affirmé Djamel Zoughaileche, spécialiste au service d'épidémiologie et de médecine préventive (Semep) du CHU Benbadis de Constantine.
Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune - qui a présidé mercredi dernier une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique - avait souligné que la vaccination demeure "*le seul moyen*" pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94 % des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés, mettant l'accent sur l'impératif respect de l'ensemble des mesures préventives dans tous les espaces commerciaux et les structures publiques, tout en veillant à appliquer la sanction de fermeture immédiate à l'encontre de tout contrevenant, y compris pour ce qui est des moyens de transport collectif.
Dans une déclaration à l'*APS*, M. Zoughaileche a exhorté les citoyens à se faire vacciner, suite à la forte propagation ces dernières semaines du variant Omicron et à la saturation des services hospitaliers nationaux, soulignant que les deux premières doses du vaccin protègent à 50 % voire 60 % et la troisième dose à 90%.
Par ailleurs, il a mis l'accent sur l'importance de la campagne de vaccination pour laquelle les pouvoirs publics ont mobilisé tous les moyens matériels et humains pour briser la chaine de contamination, imputant la réticence à se faire vacciner à la conduite du citoyen et à certains dysfonctionnements en matière d'organisation.
Dans ce contexte, il considère que les mutations du virus peuvent réduire l'efficacité du vaccin et rendraient la situation pandémique incontrôlable, d'où la nécessité d'accélérer la vaccination du plus grand nombre possible de la population.
En référence aux expériences et données de certains pays, le spécialiste a rappelé que la population non vaccinée était plus exposée à la contamination et aux complications, faisant observer qu'une large vaccination de la population permet non seulement de briser la chaine de transmission et de prémunir le système immunitaire mais aussi de protéger la société des mutations du virus. Si le "*porteur du Delta contamine environ 6 personnes, le malade atteint du variant Omicron peut contaminer entre 8 et 10 individus*", a expliqué M. Zoughaileche. M. Zoughaileche a fait état d'une cellule, chargée du suivi des enquêtes épidémiologiques, laquelle a mis au point une solution hébergée par le serveur du ministère de la Santé et qui repose sur une application mobile : "Covid Tracker" au profit du Semep, pour enquêter sur le terrain et géolocaliser des foyers infectieux, mais également suivre l'état de santé des malades et veiller au respect des gestes barrières. Une autre application : "Covid Sentinel" assure le monitoring en temps réel, le filtrage et la synthèse des données récoltées au niveau local (Semep/DSP) et même national.

**R. R.**

VARIANT OMICRON

## Surcharge des hôpitaux

Le nombre de contaminations au coronavirus ne cesse d'augmenter. Les hospitalisations ne cessent de grimper. Avec l'apparition du variant Omicron coïncidant avec la 4e vague épidémique, les chiffres augmentent de manière très inquiétante, selon les spécialistes. L'alerte a été également donnée au niveau des structures sanitaires qui commencent d'ores et déjà à connaître une surcharge. À titre d'exemple, l'hôpital de Blida connait déjà un état de débordement des services dédiés au coronavirus. L'établissement envisage désormais l'extension de ses services afin de contenir le flux de malades. Selon le professeur Yacine Kheloui rapporté ce dimanche par la Radio nationale, "*on a pris la décision d'ouvrir le maximum de structures pour accueillir le flux de malades Covid-19 qui ne cesse d'augmenter*". Même constat au niveau des structures sanitaires à Alger. Pour le chef de service pneumologie au CHU de Beni-Messous, le docteur Merzouk Ghernaouat, "*cette flambée des cas est due essentiellement à la propagation du variant Omicron*". Selon ce qu'a rapporté la chaîne 3 de la Radio nationale, dans un reportage diffusé ce dimanche, "*au niveau de l'hôpital Mustapha d'Alger on enregistre 5 à 7 décès par jour et de nombreux cas graves parmi les personnes non vaccinées sont traités dans les services de réanimation*".
Il convient de noter que la dernière communication de l'Institut Pasteur d'Algérie concernant la propagation du variant Omicron remonte à la fin de la semaine dernière. En effet, l'IPA a annoncé avoir enregistré, jeudi, un total de 400 cas du variant Omicron en Algérie, ce qui représente 57 % des variants circulants. Selon la même source, "*une augmentation exponentielle de la courbe des nouvelles contaminations au variant Omicron est enregistrée. Comme attendu, ceci est dû à la particularité de la souche de ce variant, qui a une capacité extrêmement importante et rapide de propagation*".

PANDÉMIE SANITAIRE

## Nouvelles mesures à l'aéroport d'Alger

Suite au rebond inquiétant des contaminations au coronavirus et l'apparition des cas d'Omicron parmi des voyageurs venant de l'étranger, de nouvelles mesures préventives ont été adoptées au niveau de l'aéroport d'Alger. Selon le chargé du contrôle sanitaire aux frontières, les voyageurs en provenance de l'étranger seront soumis à plusieurs mesures permettant de détecter des cas de contaminations. Il s'agit, entre autres, de la mesure de la température du corps et la réalisation d'un test PCR pour lequel un laboratoire équipé d'une équipe de 130 médecins a été mis en place. Selon le responsable du contrôle sanitaire au niveau de l'aéroport d'Alger, Mourad Deboub, deux salles ont été dégagées avec une capacité de 79 et 54 bureaux, afin de prélever des échantillons. Les résultats des tests sont rendus en seulement 5 minutes. Interrogés par la Radio nationale, les passagers arrivant sur le vol Paris-Algérie ont exprimé leur satisfaction "*de la bonne organisation*" après avoir été soumis aux analyses nécessaires "*qui n'ont pas duré plus de 5 minutes*".

**R. N.**

***REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE***
***MINISTRE DE LA SANTE***
***Etablissement Hospitalier YOUCEF YAALAOUI AIN AZEL- SETIF-***
***NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:000619409042928***

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions du Décret Présidentielle n° 15-247correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , Le Directeur général de L'Établissement Hospitalier YOUCEF YAALAOUI -AIN AZEL- Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l' appel d'offre ouvert n°02/2022 POUR L'aquisition des produits d'alimentations , qu'après évaluation des offres du 03 janvier 2022 , les lots sont attribués provisoirement au soumissionnaires ci-après, L'attribution provisoire s'est effectuée sur la base de l'évaluation suivante:

-- LOT N°1 ALLIMENTATION GENERAL: **BERKEN YOUNES**
(NIF **185194000103170**) Critères de choix l'offre la moins-disante . ,délais de livraison : **24 HEURES**,Montant de l'offre en TTC **12 191 095,10** DA, année 2022

-- LOT N°2 FRUITS ET LEGUMES **SAMIR SNOUSI**
(NIF : **198219400027040**) Critères de choix l'offre la moins-disante , délais de livraison**24 HEURES.**,Montant de l'offre en TTC **9 258 473,00** DA, année 2022.

-- LOT N° 3 PAINS ET CROISSONS: **MANSOURI MOHAMED**
(NIF **196619400009042**) Critères de choix la seule offre reçue ,délais de livraison**24 HEURES**,Montant de l'offre en TTC : **2 160 000,00**DA, année 2022.

-- LOT N°4 VIANDE ROUGE : **SAIDI RAOUF**
(NIF : : **198734010034142** ) Critères de choix l'offre la moins-disante ,délais de livraison : **24 HEURES**
Montant de l'offre en TTC : **12 000 000,00** DA, année 2022

-- LOT N° : 5 VIANDE BLANCHE ET ŒUFS Annulation du lot à une erreur dans le Cahier des charges

- -LOT N°6 : LAIT POUR NOURISSONS : **KOUADRI KHOUTIR**
(NIF : : **167192900010465** ) Critères de choix l'offre la moins-disante ,délais de livraison : **24 HEURES**
Montant de l'offre en TTC : **585 000,00** DA, année 2022

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à partir de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, auprès de la commission des marche compétente

**Midi Libre n°4431 - Lundi 24 janvier 2022 - Anep 2216 001 364**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**
**WILAYA DE TIPASA**

## *Avis D'annulation de l'Avis D'attribution Provisoire Du Marché*

**NIF : 099842019001818**

En application des dispositions de l'article 73du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, la direction des équipements publics déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif **à l'aménagement et réhabilitation des établissements du cycle même écriture a travers la wilaya de Tipasa (en lot sépares) .**

Lot N°01 : Etanchéité bloc dortoir Lycée Ali Chentir - à Cherchell -
Lot N°04 : Reconstruction mur de clôture+étanchéité bloc pédagogiqueLycée Taleb Abderrahmane - à Hadjout -
Lot N°05 : Etanchéité ( bloc réfectoire + bibliothèque +administration)Lycée mohamed Bakdiche - à Sidi Amar --
Lot N°14 : Etanchéité (bloc pédagogique + salle de sport )Lycée Khaled Bousmaha - à Tipasa --
Lot N°19 : Travaux de chauffage Lycée Mohamed Seghir Belarbay - à Cherchell -
Lot N°20 : Travaux de chauffage Lycée Ali Chentir - à Cherchell –
Lot N°24 : Travaux de chauffage Lycée Bouchaib Belhadj - à Koléa -
Lot N°26 : Travaux de chauffage Lycée Bentahar Mouna - à Ain tagourait -

Paru dans les quotidiens nationaux « المغرب الوسط» en date du 19/04/2021et «**Midi libre** » en date du 20/04/2021 et dans le BOMOP.

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance du motif d'annulation.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès da la commission des marchés publics sise au siège wilaya **de TIPAZA** cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal. la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

**Midi Libre n°4431 - Lundi 24 janvier 2022 - Anep 2216 001 407**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministre des Travaux Publics et des Transports**

**Wilaya de M'sila**

**Direction des Travaux Publics**

# Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2022

**NIF : 09.9028019036617**

Dans le cadre programme budget de wilaya Chapitre 951 article 230 travaux neufs Opération N° 03/2021» ;
Le Wali de la Wilaya de M'sila - Direction des Travaux Publics ; Lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Le Projet « Etude / entretien et réhabilitation des chemins de wilaya »**

***Lot N°01: Entretien et Réhabilitation du CW 04 du pk 22+000 au pk 23+500 sur 1.5 km commune d'El Houamed***

Les entreprises intéressées et titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale Travaux Publics catégorie 04 et plus, portant les codes 345-4210 et 345-4252 relatifs au travaux de terrassement et de revêtement , Peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la direction des travaux publics de la wilaya de M'sila sise voie 11, à côté de l'université "Mohamed Boudiaf"- M'sila.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et seront accompagnées des pièces suivantes :

***A./ Dossier de candidature :***
**1.** Déclaration de candidature dûment remplie, daté, signé, cacheté
**2.** Déclaration de probité dûment remplie, daté, signé, cacheté
**3.** Statut pour les sociétés (personne morale).
**4.** Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
**5.** Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

**A.** Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 04 et plus (en cours de validité) portant les codes exigés.
**B.** Capacités techniques :
**B.1.** Moyens humains : l'encadrement destiné au projet avec pièces justificatives
**B.2.** Moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux avec pièces justificatives.

***B / Offre technique :***
**1.** Déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée, cachetée.
**2.** Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :
**2.1** Un mémoire technique justificatif dûment remplie, daté, signé, cacheté.
**2.2** Tout document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent Décret présidentiel N° 15-247.
- Moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux avec pièces justificatives.
- Moyens humains : l'encadrement destiné au projet avec pièces justificatives.

**3.** Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
**4.** Extrait de rôle valide apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette, en cours de validité (copie).
**5.** Attestation de visite du site signé et cacheté et daté (copie dans le cahier des charges).
**6.** Les attestations mise à jour valides (CNAS - CASNOS – CACOBATPH) en cours de validité (copies).
**7.** Registre de commerce électronique (copie).
**8.** Numéro d'identification fiscale NIF (copie).
**9.** L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés personnalité Morale; Année 2019 ou 2020(copies).

***C / Offre financière :***
**1.** La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
**2.** Le Bordereau des Prix Unitaires dûment remplie, datée, signée et cachetée.
**3.** Le Détail estimatif et Quantitatif dûment remplie, datée, signée et cachetée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »,

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, doivent parvenir à la wilaya de M'sila/**DTP - Secrétariat**, comportant la mention suivante :

**La Wilaya de M'sila – Direction des Travaux Publics**
**Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02 /2022**
**Etude / entretien et réhabilitation des chemins de wilaya**
***Lot N°01: Entretien et Réhabilitation du CW 04 du pk 22+000 au pk 23+500 sur 1.5 km commune d'El Houamed***
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **( 15 ) jours** à partir de la première parution de cet avis dans le (BOMOP),ou la presse ou le portail des marchés publics .

la date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h30, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières aura lieu le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentants au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée du trois ( 03 ) mois à partir la date de dépôt des offres.

**Midi Libre n° 4431 - Lundi 24 janvier 2022 - Anep 2216 001 271**

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

# Les six raisons du processus inflationniste en Algérie

*Comprendre le processus inflationniste en Algérie implique à la fois de le relier au retour de l'inflation mondiale aux équilibres macroéconomiques et macrosociaux selon une vision dynamique.*

NÉCESSITÉ DE GÉNÉRALISER LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

## Une plus-value économique sera dégagée

# Les six raisons du processus inflationniste en Algérie

*Comprendre le processus inflationniste en Algérie implique à la fois de le relier au retour de l'inflation mondiale aux équilibres macroéconomiques et macrosociaux selon une vision dynamique.*

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Pour le cas de l'Algérie, selon les données officielles, le taux d'inflation cumulé – l'indice n'a pas été réactualisé depuis 2011 – approche les 100 % entre 2000 et 2021 avec un pic, selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, de 9,2 % en octobre 2021

En ce mois de janvier 2022 et cela a été le cas pour toute l'année 2021, le processus inflationniste a atteint un niveau intolérable : plus 100 % pour les pièces détachées, les voitures, plus 50 % pour certains produits alimentaires, parallèlement à une pénurie de nombre de produits. Nous ne devons pas nous réjouir donc d'un excédent de la balance commerciale qui provoquerait une paralysie de l'économie. Outre les factures d'électricité et d'eau, du loyer, on peut se demander comment un ménage qui gagne entre 30.000 et 50.000 DA peut survivre, s'il vit seul, en dehors de la cellule familiale qui, par le passé, grâce au revenu familial, servait de tampon social ?

Mais attention à la vision populiste : doubler les salaires sans contrepartie productive entraînerait une dérive inflationniste, un taux supérieur à 20 % qui pénaliserait les couches les plus défavorisées, l'inflation jouant comme redistribution au profit des revenus spéculatifs.

**La première raison** est l'inflation importée puisque 85 % des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées – dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15 % – proviennent de l'extérieur. Le taux d'inflation de la zone euro a atteint un niveau record de 4,9 % en 2021, avec en Allemagne et aux États-Unis 6 %, la BCE prévoyant une hausse de 3,2 % pour 2022 alors qu'en 2020, durant la pandémie, l'indice était en net recul de 0,3 % sur un an.

La sécurité alimentaire mondiale étant posée, les prix des produits agricoles connaissent un niveau record et, selon la FAO, l'augmentation des prix s'est établie en moyenne à 127,1 points en mai 2021, soit 39,7 % de plus qu'en mai 2020, où le prix des oléagineux a plus que doublé.

**La deuxième raison** est la faiblesse du taux de croissance interne, résultant de la faiblesse de la production et de la productivité, et les restrictions aux importations. L'Algérie, selon le rapport de l'OCDE, dépense deux fois plus pour avoir deux fois moins d'impact en référence aux pays similaires, renvoyant à la mauvaise allocation des ressources. Selon le Premier ministère, l'assainissement des entreprises publiques a coûté au Trésor public environ 250 milliards de dollars ces trente dernières années, et plus de 90 % d'entre elles sont revenues à la case de départ, outre 65 milliards de dollars de réévaluation, ces dix dernières années, faute de maîtrise de la gestion des projets. Selon le rapport du FMI publié fin décembre 2021, les exportations ont atteint, en 2021, 37,1 milliards de dollars (32,6 pour les hydrocarbures et 4,5 hors hydrocarbures) dont près de 2,5 milliards de dollars de dérivés d'hydrocarbures en prenant les estimations récentes du bilan de Sonatrach pour 2021 (recettes de 34,5 selon le P-DG de Sonatrach) comptabilisés dans la rubrique des 4 milliards de dollars hors hydrocarbures par le ministère du Commerce. Quant aux importations, en attendant le bilan officiel du gouvernement, selon le FMI elles auraient atteint 46,3 milliards de dollars (la Banque mondiale ayant donné 50 milliards de dollars, provoquant d'ailleurs une polémique), 38,2 milliards de biens et une sortie de devises de 8,1 milliards de services contre 10 à 11 entre 2010 et 2019. L'Algérie, selon le FMI, fonctionne, entre budget de fonctionnement et d'équipement, à plus de 137 dollars en 2021 et à plus de 150 pour 2022, malgré toutes les restrictions qui ont paralysé l'appareil de production avec des impacts inflationnistes, expliquant l'importance du déficit budgétaire de la loi de finances 2022 (plus de 30 milliards de dollars).

**La troisième raison** est la dépréciation officielle du dinar. Depuis 2013, celui-ci a reculé de 45 % par rapport au dollar. Il était de 76/80 DA pour 1 dollar dans les années 2000-2004 et la cotation au 13 janvier 2022 est de 139,32 DA pour 1 dollar et 157,54 DA pour un euro au cours d'achat avec une cotation sur le marché parallèle, malgré la fermeture des frontières, dépassant les 210 DA pour 1 euro. La loi de finances 2021 prévoit, pour 2022, 149,32 DA pour 1 dollar et 2023 verrait donc la dévaluation de la monnaie nationale se poursuivre avec 156,72 DA pour 1 dollar. Cette dévaluation permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion des exportations d'hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finals, montant accentué par la taxe douanière s'appliquant à la valeur du dinar, supportée, en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

L'effet d'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar a un effet négatif sur les sphères économique et sociale. Le taux d'intérêt des banques devrait le relever de plusieurs points, s'ajustant aux taux d'inflation réelle, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée. La déthésaurisation des ménages face à la détérioration de leur pouvoir d'achat, met des montants importants sur le marché, alimentant l'inflation, plaçant leur capital-argent dans l'immobilier, des biens durables à forte demande comme les pièces détachées facilement stockables, l'achat d'or ou de devises fortes.

**La quatrième raison** est liée à la précédente : la baisse des recettes des hydrocarbures influe sur la balance des paiements et le niveau des réserves de changes qui tiennent la cotation du dinar à plus de 70 %. Si les réserves de change sont de 10 milliards de dollars, la Banque d'Algérie sera obligée de dévaluer le dinar officiel à environ 200/250 DA pour 1 euro avec un cours sur le marché parallèle de près de 300 DA pour 1 euro. Selon le rapport du FMI à fin décembre 2021, les réserves de change se sont situées à 43,6 milliards de dollars en 2021 (11 mois d'importations) contre 48,2 milliards en 2020, contre 194 fin 2013 et 114 milliards de dollars en 2016. Qu'en sera-t-il si on relance tous les projets nécessitant d'importantes sorties de devises et si l'investissement étranger ne vient pas ? Car tout projet nouveau n'atteindra le seuil de rentabilité (pour les PMI/PME) que dans deux à trois ans à partir de son lancement, et 6 à 7 ans pour les projets hautement capitalistiques, dans ce cas nécessitant un partenariat étranger gagnant-gagnant tenant compte de la transformation du nouveau monde dominé par la transition numérique et énergétique mais peut être maîtrisable.

**La cinquième raison** est l'importance du marché informel, qui représente environ 50 % de la superficie de l'économie. Les prix des produits non subventionnés, s'alignant sur le cours du dinar sur le marché parallèle, amplifient l'inflation et s'étendent en période de crise.

Lorsqu'un État émet des lois ou des procédures de manière autoritaire, sans consultation, qui ne correspondent pas à la réalité du fonctionnement de la société, celle-ci émet ses propres règles, informelles, qui lui permettent de fonctionner beaucoup plus efficacement, car reposant sur un contrat de confiance. Selon la Banque d'Algérie, entre 2019 et 2020, la masse monétaire en dehors du circuit bancaire a atteint 6.140,7 milliards de dinars, soit une hausse de 12,93 % par rapport à 2019. Le président de la République a annoncé, en mars 2021, entre 6.000 et 10.000 milliards de dinars.

**La sixième raison** est la corruption à travers les surfacturations. Selon nos estimations, les entrées en devises entre 2000 et 2021sont estimées autour de 1.100 milliards de dollars, avec des importations de biens et services pour plus de 1.050 milliards de dollars. Malgré ces dépenses en devises (sans compter les dépenses en dinars), la croissance a été dérisoire en moyenne annuelle : de 2 à 3 % entre 2000 et 2019, alors qu'elle aurait dû dépasser 9/10 %, espérant 3,3 % pour 2021 après une croissance négative en 2020 de 4,9 selon le FMI, avec une sortie de devises d'environ 14 milliards de dollars. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente ; ainsi, 3 % rapportés à un taux faible donnent, cumulé, par rapport à la période précédente.

C'est un taux faible largement inférieur à la pression démographique — plus de 44 millions d'habitants au 1er janvier 2021 – où il faut pour réduire les tensions sociales, créer 350 à 400.000 emplois productifs par an qui s'ajoutent au taux de chômage actuel d'environ 14/15 %. Si par hypothèse, uniquement pour la partie devises, on avait amélioré la gestion pour 10 % sans compter la dépense pour la partie dinars où existent des surfacturations, du fait de la non-maîtrise des circuits et des marchés internationaux (fluctuations boursières notamment) et si on avait réduit de 10 % les surfacturations, l'Algérie aurait économisé environ 210 milliards de dollars en 2020/2021, plus de quatre fois les réserves de changes actuelles. Cette mauvaise gestion et la corruption contribuent à amplifier le processus inflationniste.

En conclusion, du fait des tensions budgétaires, de l'accroissement du taux de chômage et du retour de l'inflation avec la détérioration du pouvoir d'achat, s'impose la relance économique pour 2022, conditionnée par la lutte contre le terrorisme bureaucratique, la corruption qui étouffe les énergies créatrices, l'instabilité juridique et la vision purement monétariste afin de préserver les réserves de changes, sans vision stratégique.

Face aux tensions géostratégiques dans la région méditerranéenne et sahélienne et budgétaires au niveau interne, l'Algérie, ayant d'importantes potentialités, peut surmonter la crise actuelle. Pour cela, s'impose la concrétisation urgente des réformes institutionnelles et économiques, douloureuses à court terme, mais porteuses d'espoir à moyen et long termes, nécessitant une mobilisation générale, un large front national tenant compte des différentes sensibilités et un discours de vérité pour un sacrifice partagé.

***A. M. *Expert international, professeur des universités***

# Éviter l'euphorie du passé face à la hausse des prix du pétrole

Lors d'une conférence devant le gouvernement en novembre 2014, j'avais attiré l'attention qu'il s'agissait pour comprendre les déterminants du cours du pétrole de raisonner sur le moyen et long termes afin d'éviter d'induire en erreur les hautes autorités du pays. Certains experts lors de cette conférence avaient prédit un cours de plus de 100 dollars entre 2015-2019, erreur d'appréciation et de prévision, que certains veulent reconduire, qui a conduit le pays à l'impasse que nous connaissons depuis. Cette hausse actuelle de court terme, certes bénéfique pour le pays, atténuant les tensions financières, doit donc être utilisée à bon escient, afin de diversifier l'économie nationale.

C'est que l'Algérie, grâce à Sonatrach (33 % des recettes provenant du gaz naturel) a eu d'importantes entrées en devises; mais cette manne financière a-t-elle favorisé le développement durable?

Malgré toutes ces entrées en devises l'économie algérienne reste tributaire à 98 % des dérivés des hydrocarbures. Selon le rapport du FMI fin décembre 2021, les exportations ont atteint en 2021 les 37,1 milliards (32,6 pour les hydrocarbures et 4,5 milliards hors hydrocarbures), dont près de 2,5 milliards de dollars de dérivés d'hydrocarbures, en prenant les estimations récentes du bilan de Sonatrach pour 2021. Au total, selon le FMI, les importations ont atteint 46,3 milliards de dollars (la Banque mondiale ayant donné 50 milliards de dollars), 38,2 milliards de biens et une sortie de devises de services de 8,1 milliards de service contre 10/11 entre 2010-2019, malgré toutes les restrictions. Cela n'est pas propre à l'Algérie, la majorité des pays de l'Opep ne sont pas des pays développés malgré des milliers de millions de dollars d'entrée en devises.

Du côté de l'offre, nous assistons à une hausse plus rapide que prévu de la production de pétrole (non conventionnel) des USA qui bouleverse toute la carte énergétique mondiale... Selon *The Telegraph*, les États-Unis devraient pénétrer fortement le marché mondial avec des quantités sans précédent de gaz naturel liquéfié (GNL). La position de l'Opep a adopté la prudence par une augmentation progressive de sa production en coopération avec la Russie. N'oublions pas les rivalités au niveau de l'Opep dont certains ne respectent pas les quotas,. Cela entre dans le cadre géostratégique avec l'Occident, dont les USA pour affaiblir la Russie.

La transition énergétique influe sur le cours futur du pétrole pouvant être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable, rare, chère, et moins polluante ayant pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire). La transition énergétique renvoie à d'autres sujets, posant la problématique sociétale. Il ne suffit pas de faire une loi, car le déterminant c'est le socle social Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance: tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH, industries, agriculture.

### Consommation résidentielle

Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Dès lors, la transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante: cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires. Les USA/Europe qui représentent actuellement plus de 40 % du PIB mondial pour une population inférieure à un milliard d'habitants poussent à l'efficacité énergétique et à la transition énergétique, afin de lutter contre le réchauffement climatique car si les Chinois, les Indiens et les Africains avaient le même modèle de consommation énergétique que les USA et l'Europe, il faudrait cinq fois la planète actuelle. L'évolution des cotations du dollar et l'euro, toute hausse du dollar, bien que n'existant pas de corrélation linéaire, pouvant entraîner une baisse du prix du baril, ainsi que les stocks américains et souvent oubliés les stocks chinois.

D'où l'importance, pour l'Algérie, de prévoir une nouvelle politique énergétique autour de cinq axes directeurs . Le premier axe est d'améliorer l'efficacité énergétique. Car comment peut-on programmer 2 millions de logements selon les anciennes normes de construction exigeant de fortes consommation d'énergie, alors que les techniques modernes économisent 40 à 50 % de la consommation ?

Par ailleurs, s'impose une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur, environ un dixième du prix international occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales. À cet effet, une réflexion doit être engagée par le gouvernement algérien pour la création d'une chambre nationale de compensation, où toute subventions devra avoir l'aval du Parlement pour plus de transparence, chambre devant réaliser un système de péréquation, segmentant les activités afin d'encourager les secteurs structurants et tenant compte du revenu par couches sociales, impliquant une nouvelle politique salariale.

L'Algérie a décidé d'investir à l'amont pour de nouvelles découvertes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables, posant le problème de la rentabilité du montant important des investissements annoncés par le ministère. Le développement des énergies renouvelables doit combiner le thermique et le photovoltaïque dont le coût de production mondial a diminué de plus de 50 % et il le sera plus à l'avenir. Or, avec plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique.

**A. M.**

NÉCESSITÉ DE GÉNÉRALISER LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

# Dégager une plus-value économique

*La gestion des déchets au niveau national comporte un important marché évalué à plus de 40 milliards DA qui nécessite des investissements aussi bien publics que privés pour rendre l'environnement plus sain et propre.*

Le savoir-faire et les technologies appropriées des firmes et entreprises internationales sont également requises pour perpétuer les bonnes traditions d'hygiène de l'environnement et persévérer dans la conservation des espaces écologiques. La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a mis l'accent sur la généralisation du tri sélectif des déchets et leur exploitation de sorte à en dégager une plus value économique.

S'exprimant lors de la visite du centre d'enfouissement technique intercommunal de Nezla, la ministre a appelé les responsables de cet établissement à "*adopter le système du tri sélectif comme moyen d'aller vers un recyclage productif des déchets*".

Tenant compte des enjeux économiques, les CET sont tenus de changer les modes classiques de gestion de "*sorte à faire de ces grandes surfaces de collecte des déchets des espaces d'investissement efficaces pour le recyclage des déchets via le système du tri sélectif, leur permettant, ainsi, de s'imposer comme des entreprises productives qui contribuent à la dynamique économique nationale*", a-t-elle souligné.

Pour Mme Moualfi, ce projet environnemental n'est "*concrétisable qu'à travers la conjugaison des efforts de tous, l'administration, les établissements publics et la société civile à travers les associations actives dans le domaine écologique pour développer la culture du tri sélectif des déchets dans la société, la question relevant de la responsabilité de tous, sans exception*". La ministre a insisté, pour cela, sur le volet de la sensibilisation dans les milieux en rapport direct avec la question de l'environnement, de manière à inculquer cette culture au sein de la société, appelée à son tour à contribuer à la chaîne de recyclage, de collecte et de valorisation des déchets, à travers la création de petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'économie circulaire, en vue d'atteindre l'objectif zéro déchet.

### Stratégie nationale de gestion des déchets intégrés à l'horizon 2035

Pour atteindre cet objectif, le ministère de l'Environnement a arrêté une stratégie nationale de gestion intégrée des déchets à l'horizon 2035, s'appuyant sur le tri sélectif, ainsi que le renforcement du rôle du secteur privé à travers un partenariat public-privé, afin d'encourager les jeunes à investir dans ce créneau.

"*Le recyclage optimal des déchets est susceptible de générer quelque 92 milliards DA annuellement*", a souligné la ministre de l'Environnement, en faisant remarquer que leurs récupération et recyclage restent encore "*très faibles*", n'ayant pas excédé les 9 % en 2019.

L'Algérie produit annuellement 34 millions de tonnes de déchets, dont 50 % de déchets organiques pouvant être recyclés, et devrait, à l'horizon 2035, en produire entre 70 et 75 millions de tonnes, d'où la nécessité d'une gestion intégrée des déchets, au regard de leurs risques sur l'environnement, selon les explications fournies.

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a inauguré le CET intercommunal de Nezla, avant de visiter, dans la commune de Témacine, une usine privée spécialisée dans l'industrie métallique à partir de la récupération de déchets ferreux.

Elle a visité aussi une exposition d'artisanat traditionnel organisée à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle Hocine-Merkhoufi au quartier El-Moustakbel, à Touggourt.

**R. E.**

EXPO 2020 DUBAÏ

## Conférence sur le climat des affaires en Algérie au pavillon algérien

Le pavillon algérien à l'Expo 2020 Dubaï (Émirats arabes unis) a organisé une conférence sur le climat des affaires en Algérie, ont annoncé les organisateurs. Cette conférence, qui s"ezst tenue au niveau de la suite 1 Sud, "*met la lumière sur les différentes opportunités d'investissement et d'affaires en Algérie*", a-t-on indiqué sur la page *Facebook* officielle du pavillon. Le pavillon algérien accueillera également, du 25 au 27 janvier, des rencontres d'affaires B2B avec la participation d'une délégation d'hommes d'affaires algériens. La conférence et les rencontres B2B sont organisées en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

**R. E.**

BLIDA, PROCHAINE RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

# Lancement de l'activité maintenance des ascenseurs

*Dans le cadre de la politique visant l'ouverture de nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché local du travail, une spécialité pour la maintenance des ascenseurs a été ouverte pour la première fois...*

PAR BOUZIANE MEHDI

A l'occasion de la prochaine rentrée professionnelle (session de février), une spécialité dans la maintenance des ascenseurs sera lancée à Blida pour répondre aux besoins du marché local du travail, a annoncé, mardi 18 janvier, la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

La chef du service de suivi de la formation, Soraya Tafat, a indiqué à l'*APS* que dans le "*cadre de la politique du secteur visant l'ouverture de nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché local du travail, une spécialité pour la maintenance des ascenseurs a été ouverte, pour la première fois, à la faveur de la prochaine rentrée professionnelle*", rappelant que l'"*ouverture de cette nouvelle spécialité était prévue en 2018, mais elle a dû être reportée faute d'établissement spécialisé dans ce domaine, pour assurer l'encadrement de la formation appliquée des stagiaires en mode apprentissage*".

La même responsable a ajouté que cette "*nouvelle spécialité sera disponible à partir de la session de février prochain, après la mise à la disposition du secteur de la formation de postes pédagogiques par un nombre d'établissements spécialisés dans la maintenance des ascenseurs au niveau de Blida et des wilayas voisines*", soulignant que cette spécialité, qui sera dispensée au niveau du CFPA de Bouinan, vient en "*réponse au déficit accusé en matière de main-d'œuvre spécialisée dans ce domaine, un problème qui a été maintes fois posé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) de la wilaya*".

Une affluence remarquable de jeunes désireux de suivre cette spécialité, leur assurant des débouchés en matière d'emploi, dont la possibilité de création de leur propre entreprise, est enregistrée au niveau du CFPA de Bouinan depuis l'annonce de l'ouverture de cette formation.

Selon l'*APS*, Mme Tafat a relevé qu'un intérêt qui s'explique "*notamment par la création de grands pôles urbains dont les immeubles sont équipés d'ascenseurs nécessitant une maintenance régulière*".

**B. M.**

KHENCHELA, RÉSEAU ÉLECTRIQUE

# Recensement de 40 agressions en 2021

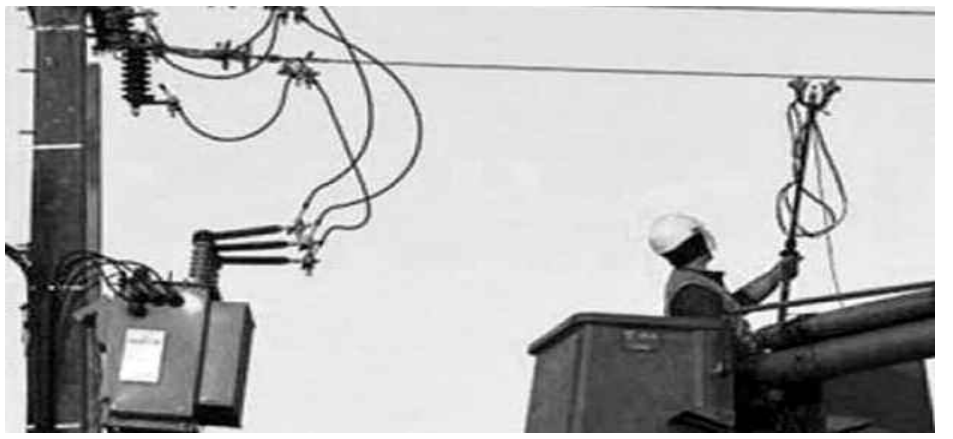

Quarante agressions sur le réseau électrique ont été recensées en 2021 par la concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela, a indiqué le chargé de communication de cette entreprise.

Dans ce contexte, Mohamed-Tahar Boukehil a précisé à l'*APS* que le nombre d'agressions sur le réseau électrique a atteint 40 cas, causant "*des pertes matérielles à l'entreprise et influant négativement sur la continuité des prestations de service au profit des clients*", précisant qu'"*aucune agression sur le réseau de gaz naturel n'a été signalée au cours de la même période*".

Le même intervenant a ajouté que "*la plupart des agressions enregistrées sur le réseau électrique résultent de l'extension des constructions tout le long ou au-dessus du réseau, la réalisation d'habitations illicites sans permis de construire et de certificat de conformité, en plus d'erreurs commises par les entreprises de réalisation publiques et privées lors de travaux de forage sans l'utilisation de plans*".

Le service du contentieux et des affaires juridiques de la concession de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a déposé un total de 40 plaintes auprès des instances judiciaires. Les 40 agressions dénombrées sur le réseau électrique ont provoqué des dizaines de coupures de courant, privant ainsi les citoyens d'électricité pendant des périodes de temps variables.

La concession de distribution de l'électricité et du gaz à Khenchela a toujours appelé les différentes entreprises activant dans la wilaya à se rapprocher de ses services avant le lancement des travaux pour obtenir les autorisations et les plans nécessaires afin d'éviter les agressions sur les réseaux gazier et électrique.

Pour rappel, la concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela avait enregistré 170 cas similaires sur les réseaux de gaz et d'électricité au cours de l'année 2020 par des particuliers et des entreprises, à la suite desquels 47 plaintes ont été déposées auprès des instances judiciaires.

**APS**

LAGHOUAT

## Vaccination des personnels de l'université et des étudiants

Une large campagne de vaccination anti-Covid-19 a été lancée au niveau de l'université Amar-Thelidji et de l'École normale supérieure (ENS) de Laghouat à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Cette campagne, qui vise à renforcer l'immunité collective en milieu universitaire, a réuni toutes les conditions nécessaires, dont la désignation des lieux de la vaccination au niveau des infirmeries de la faculté de médecine au pôle universitaire, de la faculté des sciences économiques et celle de l'université centrale.

L'École supérieure de Laghouat a retenu également la cour principale de cette structure pour accueillir le personnel et les étudiants de cet établissement désireux de recevoir leur dose de vaccin et de se prémunir du coronavirus.

MEDEA

## Renforcement en équipement des services d'hémodialyse

Les services d'hémodialyse des établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa ont été renforcés récemment par de nouveaux équipements médicaux, appelés à assurer une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux et augmenter le nombre de séances de dialyse au sein de ces services. Ainsi, six stations de traitement d'eau ont été acquises au profit des services d'hémodialyse des hôpitaux de Médéa, de Ksar el-Boukhari, d'Aïn- Boucif, de Tablat, de Berrouaghia et de Beni-Slimane, dans le cadre d'une opération d'équipement destinée à renforcer les capacités de ces services, tant sur le plan de la prise en charge des insuffisants rénaux que de la qualité des séances de traitement assurées sur place.

Ces structures de soins spécialisés ont bénéficié aussi de trente générateurs d'hémodialyse, dont une dizaine de générateurs ont été affectés au service d'hémodialyse de l'hôpital d'Aïn Boucif, au sud de Médéa, qui a fait l'objet de travaux de rénovation pour permettre la prise en charge des patients issus de la région, alors que le reste des générateurs a été dispatché sur les autres services, déjà dotés de ce type d'équipement.

Ce renfort en équipement aura pour effet non seulement de réduire le temps d'attente des patients nécessitant une séance de dialyse, mais aussi de faciliter la programmation de ces derniers et de pouvoir mobiliser, en cas de besoin, des places supplémentaires au niveau de ces services.

**APS**

# Sputnik V serait efficace contre Omicron dès la 2e dose

*Contre le variant Omicron, les vaccins à ARNm disponibles en France sont efficaces à partir de la troisième dose. Alors que le vaccin Sputnik V, non autorisé en Europe, serait efficace dès la deuxième dose !*

Le variant Omicron déferle sur l'Europe. En France, 525.527 personnes ont été testées positives sur la seule journée du 20 janvier 2022. Un nouveau record ! Les mesures barrières mises en place par le gouvernement ne semblent pas pouvoir stopper le variant Omicron du coronavirus. En revanche, les vaccins sont une arme intéressante. S'ils ne sont pas parfaitement efficaces contre la transmission du virus, ils réduisent l'intensité des symptômes et le nombre d'hospitalisations.

Les deux vaccins actuellement les plus utilisés en France sont des vaccins à ARNm, des marques Pfizer-BioNTech et Moderna. Trois doses du vaccin Pfizer-BioNtech confèrent une protection de l'ordre de 70 % contre le variant Omicron. C'est déjà bien mais il semblerait que le vaccin russe Sputnik V puisse faire mieux ! Plus précisément, une récente étude suggère que le vaccin Sputnik V conférerait une immunité satisfaisante contre Omicron dès la deuxième dose.

### Plus efficace que le Pfizer contre Omicron

Des échantillons de sang ont été prélevés chez des patients trois à six mois après avoir reçu deux injections du vaccin Pfizer-BioNTech (n=17) ou deux injections du vaccin Sputnik V (n=51). Le niveau d'anticorps résistant à Omicron était plus élevé chez les patients ayant reçu le vaccin Sputnik V que chez ceux ayant reçu le vaccin Pfizer-BioNTech. En effet, des anticorps capables de neutraliser Omicron ont été détectés dans le sérum de 74,2 % de patients avec le vaccin russe, versus 56,9 % avec le vaccin Pfizer.

Ces résultats sont préliminaires et concernent un faible nombre de patients. Il s'agit d'information en prépublication ; c'est-à-dire que l'étude n'a pas encore été analysée par des pairs. Néanmoins, ils suggèrent que la 3e dose ne serait pas forcément une étape obligatoire pour avoir un schéma vaccinal complet.

### Caractéristiques du vaccin Sputnik V

Le vaccin Sputnik V cible la protéine Spike du coronavirus, comme le vaccin Pfizer-BioNTech. La protéine Spike est une protéine clé du virus : c'est elle qui permet au virus d'entrer dans nos cellules. En revanche, sa technologie est différente des vaccins à ARNm. Il s'agit d'un vaccin à vecteur viral non réplicatif de la famille des adénovirus. Deux injections sont nécessaires en intramusculaire, à 21 jours d'intervalle. Les deux doses sont différentes, elles ne contiennent pas le même adénovirus.

Pour le moment, le vaccin Sputnik V n'est pas disponible en France. Être vacciné avec deux doses de ce vaccin ne permet pas d'accéder au pass vaccinal. Il n'est pas homologué par l'EMA (European Medecine Agency). Son dossier est en cours d'analyse par l'OMS pour une potentielle homologation.

# Du magnésium pour optimiser l'efficacité des immunothérapies

L'immunothérapie est un traitement visant à stimuler les défenses immunitaires de l'organisme. Elle est de plus en plus utilisée dans la lutte contre le cancer mais aussi contre les maladies infectieuses.

Un milieu riche en magnésium favoriserait l'activité des lymphocytes T. Cette découverte pourrait permettre d'accroître l'efficacité des immunothérapies dans le traitement des cancers. Explications.

Le manque de magnésium a déjà été associé à différentes pathologies, comme les infections ou les cancers. Chez la souris, il a été montré que chez celles recevant une alimentation pauvre en magnésium les cellules cancéreuses se développaient plus vite que chez celles qui recevaient une alimentation normale. Par ailleurs, les souris recevant une alimentation pauvre en magnésium se défendaient moins bien contre le virus de la grippe. En revanche, peu de choses sont connues sur le mécanisme d'action exact du magnésium dans les défenses de l'organisme. Une équipe de chercheurs de l'université de Bâle associée à une équipe de l'université de Cambridge ont mené une étude in vitro pour tenter de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents.

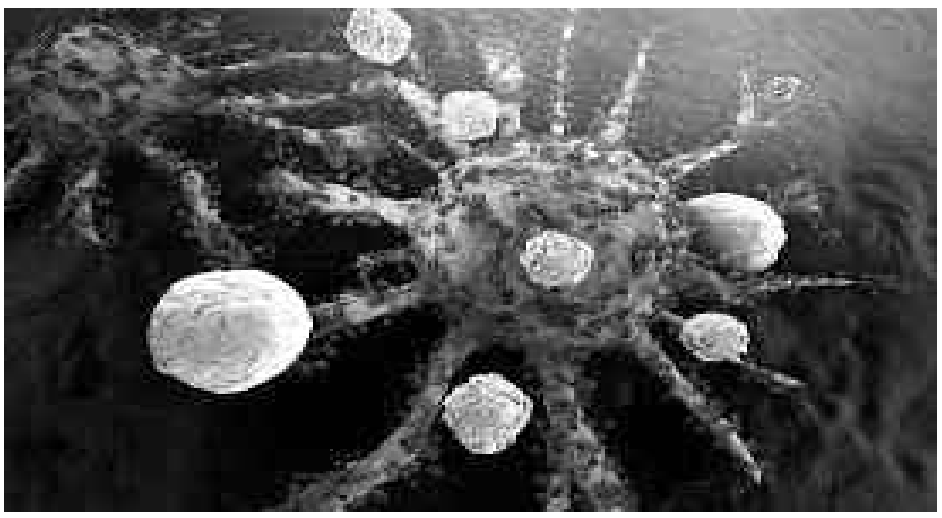

### Le magnésium est indispensable au fonctionnement des lymphocytes T

Les lymphocytes T font partie de la famille des globules blancs, impliqués dans la défense immunitaire. Ils sont produits dans la moelle osseuse et circulent dans l'organisme via le sang et les vaisseaux lymphatiques. La fonction des lymphocytes T est de détruire les cellules infectées ou anormales, dans le cas d'infection ou de cancers par exemple. Dans cette étude, les chercheurs ont mis en évidence que les lymphocytes T perdaient leur capacité à éliminer des cellules cibles lorsqu'elles manquaient de magnésium dans leur environnement proche. Les lymphocytes T n'agissent pas seuls. Il est nécessaire qu'ils soient activés par d'autres cellules du système immunitaire (cellules dendritiques, macrophages ou lymphocytes B) avant d'entrer en action. La protéine LFA-1 située à la surface des lymphocytes T joue un rôle clé dans leur activation. Cette protéine possède deux configurations : active permettant la liaison des lymphocytes T à leur cible et inactive empêchant cette liaison. En l'absence de magnésium, la protéine LFA-1 ne peut pas se mettre en position active.

### Vers une optimisation des immunothérapies

Les immunothérapies se sont beaucoup développées ces dernières années en cancérologie. Ces traitements d'un nouveau genre, porteurs d'espoir pour de nombreuses familles, ne ciblent pas directement les cellules cancéreuses. Pour une guérison efficace et durable, ils permettent l'activation du système immunitaire du patient, et en particulier des lymphocytes T, pour qu'ils combattent la tumeur eux-mêmes. Une meilleure compréhension du rôle du magnésium dans le fonctionnement des lymphocytes T pourrait amener à une optimisation de ce type de traitements.

Forts de ces expériences concluantes in vivo, les chercheurs réfléchissent maintenant à un moyen d'augmenter la concentration en magnésium de manière localisée, dans l'environnement proche de la tumeur. Il a par ailleurs été montré que les immunothérapies fonctionnaient moins bien chez les patients atteints de cancer et présentant des carences en magnésium. Voilà une découverte qui pourrait expliquer pourquoi certains patients répondent moins bien que d'autres aux immunothérapies.

**Agences**

HAÏTI

## Le juge enquêtant sur l'assassinat de Moïse se retire du dossier

Le juge haïtien supervisant l'enquête sur l'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet dernier a déclaré vendredi qu'il se retirait de l'affaire, amplifiant la confusion autour des investigations sur ce crime qui a secoué le pays caribéen et exacerbé les tensions politiques et sécuritaires.

Désigné en août dernier à la tête de l'enquête sur l'assassinat du chef de l'État dans sa résidence privée par un commando de mercenaires, Garry Orelien a fait savoir que sa demande visant à prolonger son mandat, qui expirait le mois dernier, avait été rejetée.

Il a écrit, dans une lettre dont Reuters a pu consulter une copie, qu'il "*renonçait à l'enquête pour raisons personnelles*".

Contacté par *Reuters*, Garry Orelien a confirmé par téléphone avoir rédigé le document. Il n'a pas souhaité répondre à d'autres questions.

L'enquête n'a abouti à aucune inculpation des dizaines de suspects arrêtés par la police haïtienne. Plus tôt cette semaine, Garry Orelien a imputé ce manque de progrès au soutien inadapté d'autres institutions haïtiennes.

Bernard Saint-Vil, à la tête du tribunal de la capitale Port-au-Prince ayant chargé Garry Orelien de l'enquête, a déclaré mardi dans un entretien à une radio locale que le juge avait été démis de l'affaire pour n'avoir pas bouclé l'enquête dans le délai imparti. Il n'a pas répondu à des demandes de commentaire.

MALI

## 7 commerçants mauritaniens tués

Vive tension à la frontière mauritano-malienne, après l'assassinat de 7 commerçants mauritaniens en territoire malien.

Les faits sont survenus non loin de la localité de Nara ce mercredi 19 janvier.

La Présidence mauritanienne déplore cet incident douloureux qui a coûté la vie à 7 citoyens mauritaniens. Le communiqué de la Présidence ne précise pas l'identité des auteurs, ni leurs motivations.

Mais l'armée malienne serait impliquée dans ce massacre, à en croire des témoignages recueillis auprès des familles des victimes par des agences d'information en ligne dont *Alakhbar*.

Le chef de l'État mauritanien Mohamed Ould Cheikh Ghazouani a dépêché à Bamako les ministres des Affaires étrangères, de la Défense nationale, de l'Intérieur et le directeur général de la Sûreté nationale.

Une enquête devra désormais déterminer les circonstances du tragique incident et les responsabilités. Les peines les plus sévères seront infligées aux auteurs du crime, assurent les autorités.

**Agences**

SÉNÉGAL

# Des munitions de guerre saisies au port de Dakar

*Après la découverte de trois conteneurs chargés de munitions de guerre de fabrication italienne dans un navire au port de Dakar, plusieurs ONG sénégalaises et italiennes bousculent les gouvernements du Sénégal et d'Italie afin que les dessous de ce présumé trafic d'armes soient rendus publics.*

Dans quelle mesure les autorités sénégalaises et italiennes joueront-elles la transparence totale dans le dossier des munitions de guerre saisies au port de Dakar à une date non précisée? Dans le communiqué rendu public par la Douane sénégalaise le 17 janvier 2022, le minimum d'informations est distillé à propos du navire Eolika battant pavillon guyanais et porteur des trois conteneurs dont la marchandise -des cartouches- est estimée à plus de trois milliards de francs CFA (4,57 millions d'euros). Ce qui pourrait avoir sonné l'alerte chez plusieurs ONG sénégalaises et italiennes décidées à contraindre les deux gouvernements à jouer franc-jeu.

"*L'État du Sénégal a l'obligation de faire toute la lumière sur cette affaire. Il y va de sa crédibilité aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale. En cas de transfert illicite, toutes les personnes physiques ou morales qui seraient impliquées doivent être sanctionnées. La presse et la société civile doivent être particulièrement vigilantes sur le traitement qui est fait de cette affaire*", soutient Seydi Gassama, directeur exécutif d'Amnesty International Sénégal.

Selon la Douane sénégalaise, la saisie de ces munitions de guerre a été entreprise avec des unités spécialisées venues des sapeurs-pompiers, de l'armée, de la gendarmerie et du port de Dakar. Mais depuis Rome, plusieurs organisations italiennes intervenant dans le secteur de la sécurité demandent des comptes à travers une déclaration commune publiée le 19 janvier 2021. "*Nous demandons à toutes les autorités italiennes - nationales et locales de La Spezia – responsables de l'exportation d'armements et de munitions militaires et civiles de clarifier immédiatement la situation et au parlement de demander d'urgence toutes les informations nécessaires sur la nouvelle de la saisie au Sénégal d'un chargement de munitions de fabrication italienne. Bien que le type de munitions ne soit pas connu, la production italienne serait prouvée par les images de la saisie montrant plusieurs boîtes avec le logo Fiocchi*", s'alarment en chœur le Réseau italien pour la paix et le désarmement, l'Observatoire permanent sur les armes légères et les politiques de sécurité et de défense (Opal) et l'association Weapon Watch.

À Dakar, le capitaine et les membres de l'équipage du navire Eolika, tous des ressortissants ukrainiens, sont entre les mains de la gendarmerie pour auditions avant un éventuel face à face avec le procureur de la République.

ITALIE

# Vote pour désigner le successeur de Sergio Mattarella

Après des jours et des jours de tractations, une solution acceptable semble enfin avoir été trouvée. A partir d'hier 24 janvier et pour toute la durée du vote présidentiel, un - drive-in - doit être installé sur le parking de la Chambre des députés, piazza del Parlamento, en plein centre de Rome, pour permettre aux grands électeurs positifs au Covid-19 ou placés en quarantaine – ils seraient plus d'une vingtaine – de participer, depuis leur véhicule, à l'élection du prochain chef de l'État italien.

A l'intérieur du bâtiment, les règles traditionnelles ont été adaptées : les 1.009 grands électeurs (630 députés, 321 sénateurs et 58 représentants des régions) seront appelés par groupes de 50, l'hémicycle ne pourra pas compter plus de 200 personnes en même temps et les tribunes ne pourront compter qu'une centaine de spectateurs. Autrement dit, les opérations de scrutin s'annoncent interminables.

Quant au magnifique salon Transatlantique du palais Montecitorio, cœur traditionnel de la vie parlementaire italienne, d'ordinaire surpeuplé en ces occasions, il risque d'avoir des airs de salle des pas perdus. Nul doute que, dans les prochains jours, d'innombrables tractations en coulisses se tiendront ; simplement, elles auront lieu ailleurs.

Une figure émerge, et c'est sur elle que devraient être braqués les projecteurs, lors de l'ouverture du vote devant désigner le successeur de Sergio Mattarella : c'est celle de l'actuel président du conseil des ministres, Mario Draghi, appelé aux affaires en février 2021 après une énième crise gouvernementale. Professeur d'économie de formation, directeur du Trésor italien pendant dix ans (1991-2001), ancien gouverneur de la Banque d'Italie puis président de la Banque centrale européenne (2011-2019), celui-ci est arrivé à la tête du gouvernement italien sans avoir jamais exercé le moindre mandat électif. Pour autant, il était tout sauf un novice en politique.

En un peu moins d'une année, Mario Draghi a démontré une connaissance très fine des rapports de force ainsi qu'une aisance insoupçonnée face aux mille pièges des jeux politiques italiens. « Il a une crédibilité internationale très forte, mais il est en même temps romain jusqu'au bout des ongles.

**Agences**

MATCHS BARRAGES MONDIAL-2022 : CAMEROUN - ALGÉRIE

# "Un choc entre deux équipes qui se connaissent"

*Le président de la Fédération algérienne de football (Faf) Amara Charaf-Eddine s'est montré samedi confiant et serein, à l'issue du tirage au sort des barrages de la Coupe du monde 2022, qui a placé les Lions indomptables du Cameroun sur le chemin des Verts.*

"*On savait qu'on allait hériter d'un gros morceau. Le Cameroun n'est plus à présenter. C'est vrai que c'est un adversaire qui ne nous réussit pas, mais le football ne reconnaît pas les confrontations historiques. Ce sera une grosse double confrontations entre deux équipes qui se connaissent bien*", a réagi le patron de la Faf, lors d'une zone mixte organisée avec la presse, à l'issue du tirage au sort effectué à l'hôtel Krystal Palace à Douala.

Ce tirage au sort du 3e et dernier tour des qualifications de la Coupe du monde 2022 au Qatar, s'est déroulé en marge de la Coupe d'Afrique des nations Can-2021 (reportée à 2022) qui se déroule au Cameroun du 9 janvier au 6 février).

Outre le choc Cameroun - Algérie, le tirage au sort a donné lieu à d'autres belles affiches : Égypte – Sénégal, Ghana – Nigéria, RD Congo- Maroc, et Mali - Tunisie. Les deux manches sont programmées entre le 23 et 29 mars prochain.

"*Les deux sélections partiront à chances égales. L'équipe nationale a encore tout pour se qualifier à la prochaine Coupe du monde. En dépit de notre élimination au premier tour de la Can-2021, la sélection reste aussi forte, et reste plus que jamais déterminée à figurer parmi les cinq qualifiées du continent*", a-t-il ajouté. Appelé à évoquer les autres rencontres de ces barrages, Amara Charaf-Eddine a estimé qu'elles seront ouvertes et équilibrées.

### Les équipes se valent. Ce sont les dix meilleures équipes en Afrique

Nous allons assister à des empoignades de très haut niveau. Les cinq affiches seront âprement disputées. Chaque équipe va chercher à valider son billet pour le Mondial. Celui qui jouera la seconde manche à domicile ne sera pas forcément avantagé, il faudra bien négocier les deux matchs ".

### "Tout faire pour se relever dès mars"

Eliminée sans gloire dès le premier tour de cette Can-2021, l'Algérie, tenante du titre, va désormais s'attaquer à l'objectif du Mondial 2022.

Pour le premier responsable de la Faf, il va falloir vite tourner la page, et "s*e relever dès le mois de mars*", un mois qui s'annonce décisif pour les Verts.

"*L'échec essuyé durant ce tournoi continental, ne veut nullement dire qu'on ne se relèvera pas. Nous allons tenter de réagir dès ces deux matchs des barrages. Seulement, il y a des choses à revoir*".

Et d'enchaîner : "*Nous allons revenir au Cameroun pour prendre notre revanche sur nous-mêmes, essayer de se relever au Cameroun après avoir chuté ici dans ce pays*".

Enfin, Amara Charaf-Eddine a révélé les contours du discours qu'il a adressé aux joueurs, à l'issue d'une campagne africaine calamiteuse.

"*Mon discours était assez clair et direct : je leur ai demandé d'oublier cette désillusion et de tout faire pour réagir dès le mois de mars. Pour moi, il s'agit d'un accident de parcours qui peut survenir à n'importe quelle nation. Nous avons mal entamé le tournoi. Le premier face à la Sierra-Leone (0-0) s'est joué dans des conditions assez difficiles. Lors du deuxième match devant la Guinée équatoriale (défaite 1-0), nous étions sous pression, idem pour la dernière rencontre face à la Côte d'Ivoire (défaite 3-1). Nous allons revenir forts, c'est une certitude*", a-t-il conclu.

Pour rappel, l'Algérie jouera le match aller en déplacement, avant de recevoir lors de la seconde manche, au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

JM ORAN-2022

## Lancement de l'opération des inscriptions des participants

Les inscriptions des effectifs concernés par la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue l'été prochain à Oran, ont été lancées, a-t-on appris samedi du comité d'organisation de cette grande manifestation sportive.

La même source a précisé que le processus d'inscription pour les Comités nationaux olympiques se déroulera en trois (3) phases.

La première phase s'étale du 17 janvier au 18 mars, elle concerne l'inscription des pays dans chaque épreuve par nombre d'athlètes, le staff médical, ainsi que le staff technique et les autres membres de la délégation.

S'agissant de la deuxième phase, elle débute le 19 mars et prend fin le 1er avril, période durant laquelle les Comités nationaux olympiques devront envoyer la liste nominative longue.

Quant à la phase numéro 3, qui débutera le 2 avril, elle permet aux Comités nationaux en question de commencer à confirmer leurs listes courtes, détaille-t-on de même source.

Quelque vingt-cinq pays des deux rives de la méditerranée sont concernés par les JM que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire. Plus de 4.000 athlètes sont attendus à Oran pour l'occasion où ils vont se produire dans pas moins de 24 disciplines sportives.

CONFRONTATIONS ALGÉRO-CAMEROUNAISES

# Avantage aux Lions indomptables

En sept confrontations officielles, la sélection algérienne de football n'a jamais battu son homologue camerounaise, avant la double confrontations comptant pour les barrages qualificatifs à la Coupe du monde Qatar-2022, prévues du 23 au 29 mars prochain. En effet, en sept matchs officiels, le Cameroun l'a emporté à cinq reprises, alors que deux confrontations se sont soldées par un score de parité. Au total les Verts ont marqué six buts (Soudani, Zafour, Tasfaout, Dziri, Madjer, Maroc) et en ont encaissé onze.

En tout, les deux formations se sont croisées neuf fois, en prenant en compte les deux matchs amicaux terminés par une victoire de l'Algérie (4-0 au tournoi de Libreville en 1995) et un nul (0-0, victoire de l'Algérie aux tirs au but 6-5 au tournoi de Dakar en 1991). Dans le registre des matchs officiels, l'Algérie et le Cameroun se sont affrontés pour la première fois le 14 mars 1984 à Bouaké (Côte d'Ivoire) dans le cadre des demi-finales de la CAN. Le match s'était achevé par un nul (0-0). Le dernier mot est revenu toutefois au Cameroun dans la série des tirs au but (5-4). Le capitaine Mahmoud Guendouz avait raté son tir.

Deux ans plus tard à la Can-1986 en Égypte, le Cameroun s'est imposé 3-2 dans le cadre de la phase de poules. La troisième retrouvaille officielle a eu lieu le 15 février 1998 lors de la CAN organisée au Burkina Faso. Les Lions indomptables se sont imposés (2-1). La quatrième confrontation dans ce registre s'est déroulée pendant la CAN-2000 organisée conjointement par le Ghana et le Nigeria. En quarts de finale, le Cameroun l'a emporté (2-1).

A la Can-2004 en Tunisie, les deux équipes, qui ont croisé le fer dans le cadre du premier tour, n'avaient pu se départager (1-1). Le dernier face-à-face remonte à octobre 2017 pour le compte des qualifications au Mondial-2018 en Russie. Les deux équipes s'étaient quittées sur un score de parité (1-1) au match aller disputé à Blida, alors que les Lions indomptables l'avaient emporté au match retour (2-0).

**Matchs officiels**

Algérie-Cameroun (1/2 finale Can-1984) 0-0 (4-5, au t.a.b)
Algérie-Cameroun (1er tour Can-1986) 2 - 3
Algérie-Cameroun (1er tour Can-1998) 1 - 2
Algérie-Cameroun (1/4 finale Can-2000) 1 - 2
Algérie-Cameroun (1er tour Can-2004) 1 - 1
Algérie-Cameroun (Qualif Mondial 2018) 1-1
Cameroun-Algérie (Qualif Mondial 2018) Yaoundé) : 2 - 0

**Matchs amicaux** (tournoi de Dakar 1991) 0-0 (6-5, au t.a.b)
Algérie-Cameroun (tournoi de Libreville 1995) 4 - 0.

## IRON MAN

**21h05** W9

Nabab de l'armement, inventeur génial et play-boy notoire, Tony Stark change radicalement son fusil d'épaule après avoir été enlevé en Afghanistan. Pour échapper à ses ravisseurs qui l'obligent à travailler pour eux, l'expert en missiles se construit une armure volante. Dorénavant, Stark sera le bras armé du Bien. Gros planning à l'horizon !

## MILLION DOLLAR BABY

**21h05** C8

Alors que le désenchantement menace, un entraîneur de boxe vieillissant recouvre un second souffle sur les talons d'un poulain inespéré : une jeune femme qui, forte de son seul courage, entend monter sur le ring et sortir de l'ombre.

## UN SI GRAND SOLEIL

**21h05** 2

Alors que Yann progresse dans son enquête et que Maryline se mêle de ce qui ne la regarde pas, Janet subit une pression pénible.

## SECRETS D'HISTOIRE

**21h05** 3

Descendante de Victoria et d'Alexandre II, Marie était vouée à un destin royal. Elle l'accomplira en devenant souveraine de Roumanie après son mariage avec Ferdinand de Hohenzollern. Tombée amoureuse de ce pays et de son peuple, elle l'accompagnera dans les épreuves qu'il traverse au début du XXe siècle.

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## AMADEUS

**21h05** arte

À la fin du XVIIIe siècle à Vienne et en Italie. L'histoire d'un génie de la musique, Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) à travers un portrait peu orthodoxe et des relations orageuses avec un autre musicien, Antonio Salieri, compositeur officiel de l'empereur Joseph II, qui, par jalousie, s'acharna à détruire la carrière du jeune prodige.

## BROOKLYN FUNK ESSENTIALS JAZZ À VIENNE

**21h05** 4

Composé de musiciens venus des quatre coins du globe, le groupe Brooklyn Funk Essentials se produit sur la scène du Festival Jazz à Vienne. Le collectif, basé à New York, mélange jazz, funk, soul, ska, disco, house et rap. Depuis sa fondation, le groupe navigue entre amour du jazz et nouvelles influences, avec un groove inimitable. Leur expérience de la scène des clubs new-yorkais en a fait une redoutable machine à danser.

## APPEL À TÉMOINS

**21h05** M6

Aux côtés de Julien Courbet, de Nathalie Renoux et des autorités, les familles de victimes viennent témoigner en plateau et parler de leur combat, de leurs espoirs mais aussi de leurs attentes de cet "Appel à témoins". Des envoyés spéciaux seront également au plus près des lieux où se sont déroulées les affaires.

## JE TE PROMETS

**21h00** TF1

En 1998, rien ne va plus entre Florence et Paul. Ils décident d'annoncer aux enfants qu'ils vont se séparer pour un temps. De nos jours, si Mica est en pleine réussite professionnelle avec le tournage de sa série, tout est plus compliqué côté cœur : il se fait larguer par Maëlle, alors que la femme qu'il aime vraiment est Julie. Quant à Maud, elle est en route vers une nouvelle carrière de chanteuse. Mathis 2.0 est maintenant un homme au foyer déterminé à devenir un papa d'accueil irréprochable.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

**Web :** www.lemidi-dz.com

**Gérant : Reda Mehigueni**
e-mail : direction@lemidi-dz.com

**La rédaction**
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

**Standard :**
**021.18.22.67**
**Rédaction : Tél-Fax :**
023.18.22.67
**Publicité : Tél-Fax :**
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

**Impression :**

**Centre :** SIA **Diffusion :** Midi Libre

**EURL Midi Libre**
**au capital social de 12.000.000 DA**
**Compte Bancaire :**
**SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16**

**Adresse :** 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

**La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.**

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4431 | Lundi 24 janvier 2022

| Horaires des prières pour Alger et ses environs | |
|---|---|
| Fadjr | 06:26 |
| Dohr | 13:00 |
| Asr | 15:44 |
| Maghreb | 18:07 |
| Icha | 19:34 |

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

# DES MEMBRES DU RN SE RALLIENT À ZEMMOUR

Jugeant que Marine Le Pen est "*la plus susceptible de se qualifier pour le second tour*", Gérald Darmanin craint, dans les colonnes du *JDD*, que si la présidente du RN arrive au pouvoir cela sera suivi de "*la guerre civile*".

Se penchant sur le sujet de la sécurité, jugé par les opposants d'Emmanuel Macron comme son point faible, le ministre de l'Intérieur a regretté que des partis se situent "*hors du champ républicain par leurs propositions*".

Il a avoué que "*le - Guantánamo à la française - des LR, [l]'inquièt[ait] beaucoup. Ceci n'est pas étonnant de la part de Zemmour, Le Pen ou Mélenchon, qui n'ont pas vocation à gouverner, mais de la part de gens qui sont censés être garants d'une certaine vérité, ça [l]e choque*".

Or, c'est Marine Le Pen qu'il considère comme "*la plus dangereuse, puisqu'elle est la plus susceptible de se qualifier au second tour*".

"Si jamais Mme Le Pen arrive aux responsabilités, ce sera la discorde nationale, puis la guerre civile", a estimé le ministre de l'Intérieur, dénonçant les intentions de la présidente du RN sur l'immigration zéro, "*pas possible techniquement*", ainsi que sur le fait d'"*obliger les juges à prendre des sanctions pénales obligatoires*", puisque "*ce serait mettre fin à un principe cardinal de la séparation des pouvoirs*".

Des déclarations qui interviennent quelques jours auprès la mise en ligne d'un sondage d'intentions de vote. Réalisé par *Ipsos-Sopra Steria* pour *Le Monde, la Fondation Jean-Jaurès et le Cevipof*, l'enquête crédite Marine Le Pen et Valérie Pécresse à égalité à 15,5 %, alors qu'Emmanuel Macron les dépasse largement, avec 25 % au premier tour de la présidentielle.

Ces dernières semaines, le Rassemblement national a perdu nombre de ses membres importants. Au soir du 22 janvier, lors d'un meeting d'Éric Zemmour à Cannes, l'eurodéputé RN Gilbert Collard a officialisé son ralliement à Reconquête, considérant qu'"*un jour viendra où Marine Le Pen fera comme [lui], et rejoindra Éric Zemmour*".

"*Je n'ai rien contre le Rassemblement national ni contre Marine Le Pen, aucune récrimination, aucune vindicte. […] Je rejoins Éric Zemmour pour les idées, pour le débat, pour le goût de la liberté et je reste un homme libre*".

Il est ainsi devenu la troisième figure politique du Rassemblement national qui le rejoint en l'espace d'une semaine. Plus tôt, c'étaient Jérôme Rivière, chef des députés européens du Rassemblement national, et Damien Rieu, cofondateur de Génération identitaire et collaborateur parlementaire, qui ont pris la même décision.

Antérieurement, l'ancien porte-parole du RN Jean Messiha avait annoncé son ralliement à Éric Zemmour, quelques jours après celui de Guillaume Peltier, cette fois ancien numéro 2 des Républicains qui occupe désormais les mêmes fonctions au sein de Reconquête.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

## 14 décès et 2.134 nouveaux cas en 24 heures

Le bilan pour les dernières 24 heures communiqué par le ministère de la Santé fait état de 2.134 nouveaux cas de contamination au coronavirus pour le 23 janvier 2022 contre 2.211 cas la veille.

Le coronavirus a malheureusement fait également 14 nouveaux décès, et 39 nouvelles admissions aux services de réanimation.

Ces derniers chiffres font grimper le bilan total de la pandémie en Algérie à 236.670 contaminations et à 6.495 décès depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020.

JM ORAN - 2022

# LE VILLAGE MÉDITERRANÉEN DOTÉ DE 236 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Les travaux se poursuivent au niveau du village méditerranéen, quartier général des athlètes et leurs différents staffs lors de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue l'été prochain à Oran, pour doter cette importante enceinte de pas moins de 236 caméras de surveillance, a-t-on appris auprès du maître d'œuvre de l'ouvrage, la direction locale des équipements publics.

Cette opération se poursuit d'un "*rythme élevé*" et constitue l'un des derniers chantiers à réaliser au niveau de ce village dont la réception ne saurait tarder, a précisé la même source.

Doté de plus de 4.000 chambres classées 3 étoiles, de 5 restaurants, d'un grand terrain de football, de salles omnisports et d'autres équipements récréatifs, le village méditerranéen sera le centre d'hébergement principal des hôtes d'Oran.

Alors que la réalisation de cette enceinte est entrée dans la phase des dernières retouches, la direction locale de la jeunesse et des sports, qui a été chargée pour son équipement, est en phase de finalisation des procédures administratives en la matière.

"*La procédure administrative y inhérente (appels d'offres, établissement des cahiers des charges, etc. ) a été déjà achevée en attendant de trancher sur les meilleures offres*", a indiqué à l'*APS*, Mohamed Benarbia, cadre à la DJS.

Cette même source a fait savoir, en outre, que le budget réservé à l'équipement des différentes installations du village méditerranéen est déjà dégagé par la direction de l'administration locale de la wilaya d'Oran, ce qui permettra, du reste, de réaliser l'opération dans les délais impartis.

Il y a quelques semaines, un projet de création d'une entreprise de wilaya à caractère économique pour la gestion du village méditerranéen en prévision des JM a été adopté, lors d'une session extraordinaire de l'assemblée populaire de la wilaya d'Oran.

La création de cette entreprise fait suite à une proposition de la part des autorités de la wilaya et sur instruction du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, au cours de sa dernière visite à Oran en début octobre dernier.

L'entreprise en question aura pour but de "*préserver le village méditerranéen, un acquis très important dont s'est dotée la ville d'Oran*", selon le wali d'Oran, Saïd Sayoud, ajoutant que "*l'envergure de ce site exige qu'il soit confié à une entreprise pour assurer sa gestion spécifique, notamment en matière d'entretien et de maintenance, surtout qu'il sera exploité en tant qu'équipement touristique après la fin des JM*".

La prochaine édition des JM, qui était initialement prévue pour l'été 2021, a été décalée d'une année à cause de la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19. Elle aura lieu du 25 juin au 5 juillet 2022.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

## Un réseau démantelé à Alger

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Djenane-Sfari à Alger, ont démantelé un réseau de trafic de stupéfiants composé de 7 individus et procédé à la saisie de 2.333 comprimés de psychotropes et d'armes blanches, a indiqué, dimanche, un communiqué du groupement territorial de la GN d'Alger.

"*Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et sur la base d'informations fournies aux services de la Gendarmerie nationale (GN) de Djenane Sfari, ces derniers ont réussi à démanteler un réseau de trafic de drogues et de psychotropes*", précise la même source. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 7 individus âgés entre 24 et 66 ans, dont 2 femmes.

2.333 comprimés psychotropes de différents types, 6 plaques de kif traité, 20 morceaux de kif traité de 690 g et des armes blanches et une somme de 75.690 dinars ont été également saisis.

AMARA À PROPOS DUMATCH BARRAGE MONDIAL 2022

## "Nous nous relèverons là où nous sommes tombés"

Le tirage au sort des matchs barrages de la zone Afrique a dévoilé l'adversaire des Fennecs qui n'est autre que le Cameroun. Dans le cadre d'une double confrontation (aller-retour), les deux équipes s'affronteront, à la fin du mois de mars, dans le but de décrocher le billet de qualification à la Coupe du monde 2022 au Qatar.

À cet effet, le président de la Fédération algérienne de football, Charaf-Eddine Amara, a exprimé sa confiance totale en la capacité de l'équipe nationale de se relever et de se qualifier pour la Coupe du monde 2022.

"*L'échec de notre équipe nationale à la Coupe d'Afrique des Nations ne signifie pas qu'elle est devenue faible*", a-t-il affirmé, avant d'ajouter : "*L'équipe nationale est toujours forte et a tout le potentiel pour assurer la qualification à la Coupe du monde au Qatar.*

*Il y a des choses qui vont être corrigées dans l'équipe, et nous allons retourner là où nous sommes tombés afin de nous y relever.*"

TESTS ANTIGÉNIQUES

## Forte demande en pharmacies

Moins chers et simples d'utilisation, les tests antigéniques sont très demandés, notamment en ces temps de hausse des contaminations.

Disponibles en pharmacie, ces autotests évitent de se retrouver dans les files d'attente des hôpitaux et des laboratoires d'analyses.

La demande pour ces tests rapides a explosé, témoigne une pharmacienne de la capitale, dans un reportage, diffusé, hier dimanche, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Les tests antigéniques rapides viennent en complément des tests RT-PCR.

Le test antigénique cherche à déterminer si la personne est infectée au moment du test. Ce test ne remplace pas un diagnostic établi à partir d'un test RT-PCR .

Les tests sont disponibles en pharmacies de 800 DA à 1.500 DA.